

# Capital naturel

Investissements durables  
dans l'agriculture et les  
terrains forestiers 2025

Toutes les données du présent rapport sont à jour au 31 décembre 2025,  
à moins d'indication contraire. Toutes les valeurs monétaires sont  
exprimées en dollars américains. Rapport publié en avril 2026.



# Sujets traités

<b>Bienvenue</b>	<b>3</b>	<b>Gestion de l'importance relative</b>	<b>12</b>	<b>Personnes</b>	<b>21</b>
<b>Profil de l'entreprise</b>	<b>4</b>	<b>Climat</b>	<b>13</b>	Éducation à l'environnement	22
<b>Notre influence</b>	<b>5</b>	La décarbonation de la sylviculture grâce aux drones	14	Devoir de vigilance en matière de droits de la personne	23
À quoi sert la certification?	6	Santé des sols et biochar	15	<b>Regarder vers l'avenir</b>	<b>24</b>
La certification des forêts en pratique	8	Numérisation et décarbonation de l'agriculture	16	<b>Annexe</b>	<b>25</b>
Cadres de certification et de durabilité	9	<b>Nature</b>	<b>17</b>	Pratiques remarquables relevées lors des audits de l'agriculture durable	26
La certification des terres agricoles dans la pratique	10	Préserver la biodiversité et la valeur à long terme	18	Pratiques remarquables relevées lors des audits des terrains forestiers	28
Au-delà de la certification : la comptabilisation du capital naturel	11	Biodiversité et partenariats communautaires	19	Déclarations, informations et certifications	32
		Mesurer l'état de la nature	20		



# Bienvenue

Cette année, nous sommes fiers de mettre en avant un élément central de notre approche du capital naturel, qui guide depuis longtemps nos activités dans les domaines des terrains forestiers et de l'agriculture : la certification. La certification ne se résume pas à une simple mise en conformité : il s'agit d'un système de gestion fondé sur l'importance relative. Elle met l'accent sur les enjeux déterminants pour le rendement des actifs à long terme, tels que la santé des sols, la qualité de l'eau, la biodiversité, la sécurité des travailleurs et la gouvernance. Dans un contexte où les cadres réglementaires liés au climat et à la nature sont en constante évolution, la certification apporte aux investisseurs ce qu'ils recherchent de plus en plus : une vérification indépendante, une uniformité des données et des effets mesurables.

Des programmes de certification tels que la Sustainable Forestry Initiative® (SFI), le Forest Stewardship Council® (FSC), le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) et la certification Leading Harvest définissent les critères d'une gestion responsable et sont garants d'une vérification indépendante de notre conformité à ces critères.

Dans le présent rapport, nous soulignons le rôle essentiel que jouent les cadres de certification dans la traduction en actions concrètes de nos engagements en matière de développement durable dans les domaines du climat, de la nature, des personnes et de la gouvernance qui relie tous ces éléments entre eux.

Dans notre secteur, la tendance à considérer comme acquis que les normes externes en matière de développement durable font partie intégrante de nos activités est fréquente. Pourtant, alors que l'ensemble de la communauté des investisseurs s'efforce de mettre au point de nouveaux cadres, nous constatons que nos systèmes de certification établis de longue date constituent un véritable facteur de différenciation. Ils témoignent d'une approche mature et rigoureuse qui a fait ses preuves au fil du temps, avec des normes régulièrement dépassées.

Face à l'intérêt croissant pour le capital naturel, nous sommes pleinement convaincus de la viabilité de notre approche en matière de gestion des investissements dans l'agriculture et les terrains forestiers, car celle-ci repose sur des données scientifiques, fait l'objet d'une vérification annuelle et est renforcée par la collaboration. La certification est bien plus qu'un simple label de qualité; c'est un système intégré qui contribue à garantir que les forêts et les exploitations agricoles créent de la valeur financière, écologique et sociale pour les générations futures.

Nous sommes heureux de vous présenter ce rapport. Véritable témoin du soin et du professionnalisme qui caractérisent nos pratiques de gestion, ce rapport reflète également notre engagement constant en faveur de la transparence, de l'innovation et du leadership dans le domaine de l'investissement dans le capital naturel.



**Thomas G. Sarno**

Chef mondial, Placements dans le secteur forestier  
Gestion de placements Manuvie



**Brent McGowan**

Chef mondial, Placements dans le secteur agricole  
Gestion de placements Manuvie



**Brandon Lewis**

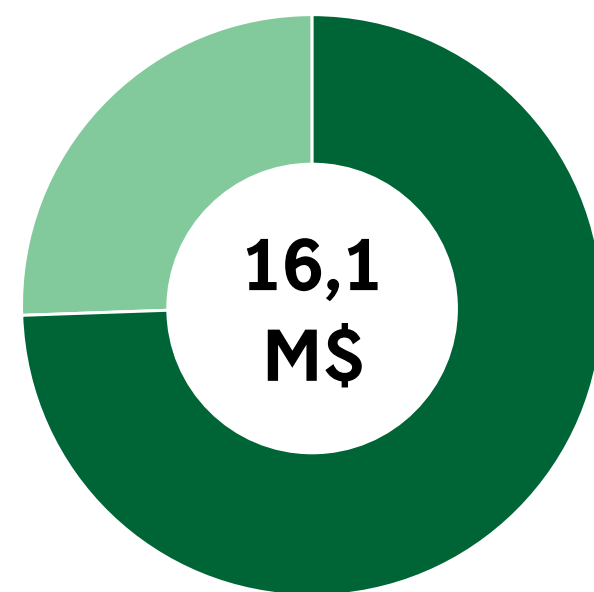
Directeur général, Développement durable, Actif réel  
Gestion de placements Manuvie



# Profil de l'entreprise

## Agriculture (4,1 M\$) et terrains forestiers (12,0 M\$) gérés de façon durable

avec une variété d'espèces, de types de cultures et de zones géographiques



Comprend des espèces primaires telles que le pin, le sapin, l'érable, l'eucalyptus et le cerisier (toutes les espèces ne sont pas cultivées dans toutes les régions)



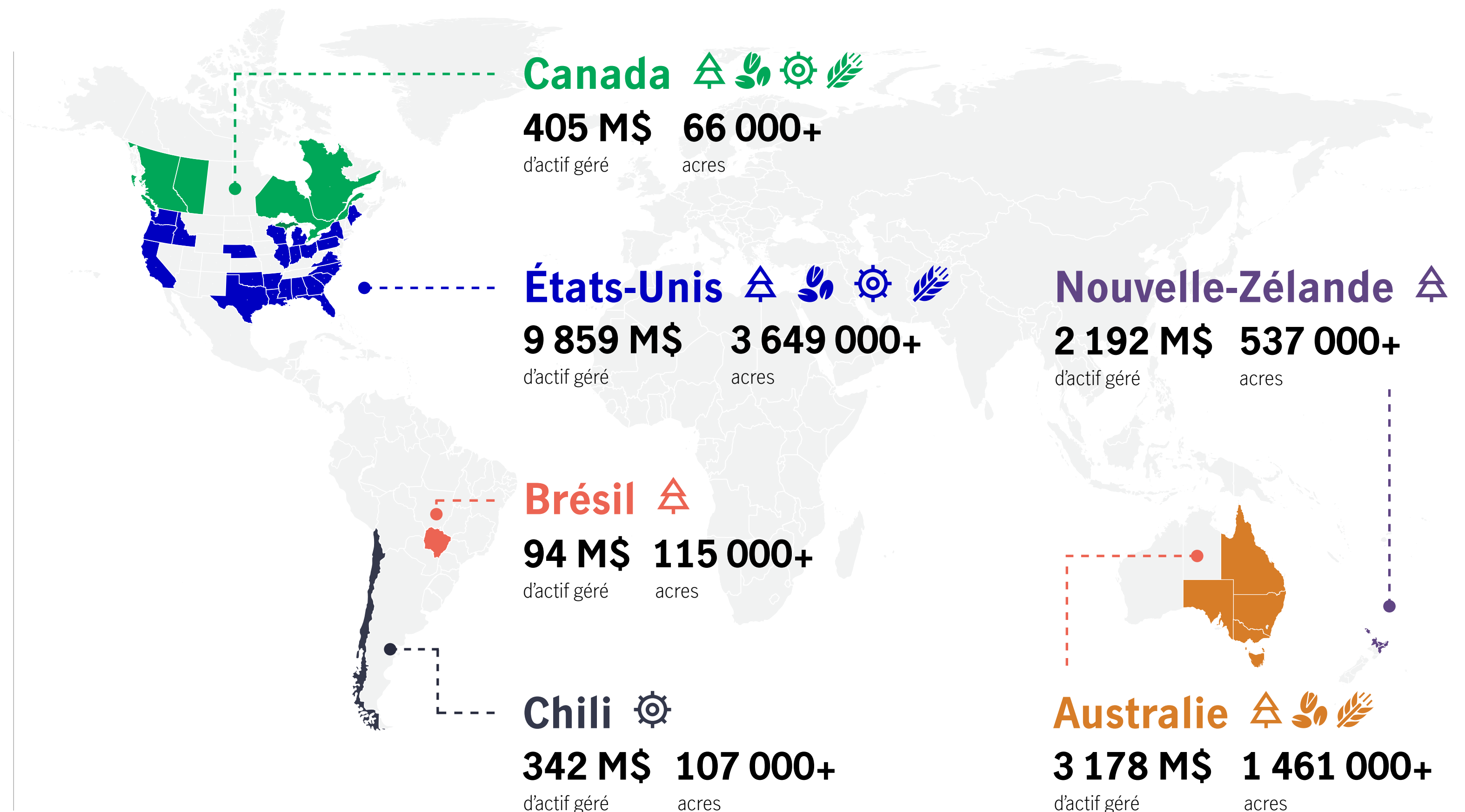
Baies, agrumes, raisins, fruits d'arbres, noix et légumes (tous les fruits et légumes ne sont pas cultivés dans toutes les régions)



Installation de transformation (agriculture seulement)



Indique les légumineuses, les céréales et le coton (toutes les cultures en rangs ne sont pas cultivées dans toutes les régions)





# Notre influence

Nous gérons les forêts et les exploitations agricoles au moyen de systèmes rigoureux, conçus pour préserver le capital naturel, garant de la durabilité et de la valeur à long terme. La certification, fondée sur l'importance relative, axée sur les résultats et réalisée par un organisme indépendant est au cœur de cette approche. Elle apporte la rigueur et la transparence que les investisseurs attendent de plus en plus des investissements axés sur la nature.

Allant bien au-delà du simple respect de ces normes, nos équipes les ont constamment dépassées grâce à l'innovation, à des projets d'intendance et à des pratiques remarquables, tant dans le domaine de l'agriculture que des terrains forestiers. Plusieurs exemples sont présentés tout au long de ce rapport.

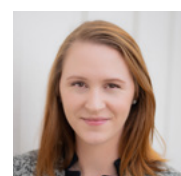
## Indicateurs de durabilité

Terrains forestiers		Agriculture	
Séquestration moyenne sur 5 ans (t. éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>1</sup>	4 073 580	Séquestration du carbone organique dans les sols (t. éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>4</sup>	495 850
Forêts dont la biodiversité a été évaluée (%)	100	Exploitations agricoles dont la biodiversité a été évaluée (%)	100
Terrain forestier avec accès public (%) <sup>2</sup>	93	Exploitations agricoles pratiquant l'agriculture régénérative (%)	100
Certification (%) <sup>3</sup>	100	Certification (%) <sup>5</sup>	100

**1** Absorption annuelle nette moyenne (2021-2025) Remarque : les données relatives à l'absorption pour 2025 sont préliminaires. **2** L'accès est un accès récréatif de tout type, y compris par permis, bail récréatif exclusif ou accès public ouvert sans restriction. **3** Au 31 décembre 2025, la totalité de nos forêts gérées étaient certifiées par la Sustainable Forestry Initiative (SFI) (environ 3,49 millions d'acres aux États-Unis et au Canada), par le Forest Stewardship Council (FSC) (environ 2,14 millions d'acres en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Brésil et au Chili) ou par le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). La plupart de nos forêts en Australie et en Nouvelle-Zélande portent la double certification FSC et PEFC tandis qu'une petite partie est certifiée uniquement PEFC (bois responsable). Données les plus récentes. **4** Valeur calculée à partir d'un échantillon de 46 propriétés agricoles gérées à l'aide de Downforce Technologie. **5** Certification américaine et australienne à compter de 2023 et certification canadienne à compter de 2025, délivrée par Leading Harvest et reposant sur une évaluation annuelle de la conformité à la Farmland Management Standard. La certification est renouvelée tous les trois ans. Les plus récentes données sont présentées. Consultez les documents présentés sur la page [leadingharvest.org/certification](https://www.leadingharvest.org/certification) pour en savoir plus (en anglais).



## À quoi sert la certification?



### Questions à Holly Evers

Directrice, Certifications environnementales, Amérique du Nord

#### Q : Que signifie la certification pour les investisseurs?

**R :** La certification est un système de gestion rigoureux. Elle nous oblige à cerner les enjeux environnementaux et sociaux importants, à fixer des objectifs, à mettre en place des systèmes de gestion, à consigner les résultats et à nous soumettre chaque année à des audits indépendants. Pour les investisseurs, elle matérialise une gestion rigoureuse, une réduction des risques de perte (qu'ils soient liés à la conformité, à l'environnement ou à la réputation) et se traduit par une confiance accrue dans la préservation de la capacité de production de l'actif à long terme.

#### Certification des terrains forestiers

##### Q : Comment abordez-vous la certification des terrains forestiers?

**R :** Tout commence par des plans de gestion globaux. Ces plans définissent des objectifs en matière de production de bois d'œuvre, de préservation de la biodiversité, de qualité de l'eau et d'engagement communautaire. Ce sont des documents évolutifs, régulièrement mis à jour au rythme des avancées scientifiques et des modifications réglementaires. Ils régissent tout, de la planification des récoltes à la préservation des habitats.

##### Q : À quelles normes vous conformez-vous?

**R :** En Amérique du Nord, nos forêts sont certifiées SFI, la norme prédominante dans cette zone géographique. En dehors de l'Amérique du Nord, nous utilisons les certifications FSC et/ou PEFC, avec une double certification dans des pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour répondre à la fois aux attentes mondiales et locales. Ces trois systèmes exigent tous une gestion des forêts responsable, des audits indépendants réalisés par des tiers, ainsi que des mesures de protection solides en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance. Si chacune est le reflet de son contexte régional, ensemble, elles garantissent que nos forêts respectent des normes de durabilité rigoureuses et vérifiées de manière indépendante, quelle que soit la région.

##### Q : Comment garanteez-vous la transparence et la traçabilité?

**R :** La documentation joue un rôle essentiel. Chaque activité est consignée aux fins d'examen par les auditeurs. Les audits ne se résument pas à une gestion administrative; ils reposent également sur un travail de terrain. Les auditeurs se rendent sur place, interrogent le personnel et évaluent les pratiques à l'aune de critères, tels que la santé des forêts, la protection des espèces et la sécurité des travailleurs.

##### Q : Quel rôle jouent les communautés dans la certification des terrains forestiers?

**R :** Un rôle majeur. La certification passe par une collaboration étroite avec les communautés locales et les groupes autochtones. Nous organisons des journées portes ouvertes dans les bureaux forestiers, gérons l'accès aux activités récréatives et entretenons un dialogue permanent avec les partenaires environnementaux et nos voisins. Il nous incombe d'instaurer un climat de confiance et de préserver notre acceptabilité sociale.

##### Q : Quels sont les avantages?

**R :** La certification reconnaît les terrains forestiers comme une solution réaliste axée sur la nature. Nous éprouvons une réelle fierté à voir l'ensemble de nos forêts certifiées SFI ou FSC. La plupart de nos forêts en Australie et en Nouvelle-Zélande bénéficient, en outre, d'une double certification FSC et PEFC.

## Certification agricole

### Q : Passons à un autre sujet : comment fonctionne la certification dans le secteur agricole?

**R :** L'agriculture durable repose sur l'équilibre entre la production d'aliments et de fibres et la préservation des écosystèmes qui rendent l'agriculture possible. Nous utilisons Leading Harvest, un programme flexible axé sur les résultats et applicable à différentes cultures et zones géographiques.

### Q : Que couvre le programme Leading Harvest?

**R :** La Farmland Management Standard de Leading Harvest 2025 repose sur 13 principes et 73 indicateurs couvrant des enjeux, tels que la santé des sols, la gestion responsable de l'eau, la biodiversité et le bien-être des travailleurs. L'approche n'est pas prescriptive et s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et de capacité d'adaptation, deux piliers essentiels dans l'agriculture.

### Q : Comment les exploitations agricoles mettent-elles ce programme en pratique?

**R :** Chaque exploitation agricole dispose d'un plan de gestion adapté à sa région et à son type de culture. Ces plans orientent les décisions en matière de gestion des nutriments, de lutte contre les ravageurs et de pratiques régénératrices, telles que les cultures de couverture et le travail de conservation du sol. La transparence est tout aussi importante dans ce domaine : tout est consigné en prévision des audits annuels réalisés par des organismes indépendants. Les auditeurs se rendent dans les exploitations agricoles et vérifient que les engagements en matière de développement durable sont bien respectés sur le terrain.

### Q : L'engagement communautaire fait-il partie intégrante de la certification en agriculture?

**R :** Tout à fait. Nous collaborons avec les exploitants, les acteurs locaux et nos partenaires de recherche afin d'échanger nos connaissances et d'améliorer nos pratiques. Nous avons

récemment conclu un partenariat avec une école locale, à laquelle nous avons fourni du matériel pour un cours de menuiserie. En échange, nous avons reçu des nichoirs à hiboux fabriqués par les élèves. Travailler avec des élèves et voir leurs réalisations servir à la faune sur nos terrains s'est révélé être une expérience extraordinaire.

### Q : Quels sont les avantages pour les investisseurs?

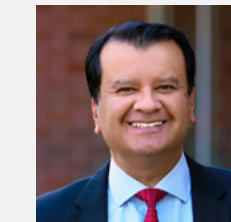
**R :** La certification apporte aux investisseurs l'assurance d'une gestion d'actifs rigoureuse, structurée et de grande qualité, gage de la contribution de nos terres agricoles à la sécurité alimentaire et à la résilience climatique. Aujourd'hui, la totalité de nos terres agricoles aux États-Unis, au Canada et en Australie sont certifiées par Leading Harvest.

## Pourquoi la certification est importante pour les investisseurs

- ✔ Met l'accent sur les risques majeurs qui influent sur la productivité des terres et leur valeur à long terme
- ✔ Garantit une vérification annuelle indépendante
- ✔ Témoigne d'une gestion rigoureuse et uniforme dans toutes les zones géographiques
- ✔ Favorise la mise en conformité avec les cadres réglementaires régissant le climat et la nature, en constante évolution
- ✔ Accroît la résilience face aux risques climatiques, biologiques et opérationnels
- ✔ Renforce l'acceptabilité sociale et réduit les risques liés à la réputation et à la réglementation



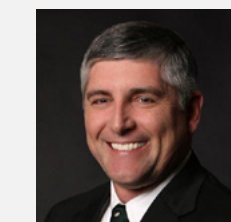
La certification procure aux investisseurs une preuve tangible, délivrée par un organisme tiers, que nos forêts sont gérées de manière responsable. Les systèmes comme le FSC, le SFI et le PEFC établissent des normes rigoureuses qui protègent la santé des forêts, la biodiversité et les communautés locales. Ces normes réduisent la vulnérabilité à la déforestation et à la dégradation en encourageant des pratiques de gestion qui préservent la durabilité des écosystèmes et renforcent leur résilience à long terme.



**Eduardo Hernandez**

Chef, Exploitation des terrains forestiers, Monde  
Gestion de placements Manuvie

La certification de nos propriétés, exploitées en direct ou louées, vise à reconnaître l'excellence du travail accompli chaque jour sur nos terrains. Pour nos exploitants et nos équipes de gestion des terres agricoles sur le terrain, la certification apporte une garantie claire et indépendante que les pratiques qu'ils mettent en œuvre – de la gestion responsable de l'eau à l'utilisation responsable des intrants – vont bien au-delà de ce qui est attendu d'un exploitant de terres agricoles durables.



**Kevin Wright**

Directeur général, Chef, Agriculture, Australasie  
Gestion de placements Manuvie



## La certification des forêts en pratique

Partout où nous intervenons, il est essentiel de nouer des partenariats solides, comme en témoignent des initiatives telles que, récemment, la randonnée « FSC Forest Walk » dans la forêt de Woodhill, en Nouvelle-Zélande. Organisé en collaboration avec Matariki Forests et les propriétaires de terres Ngā Maunga Whakahii o Kaipara, cet événement a permis aux clients et aux partenaires de la chaîne d'approvisionnement de découvrir concrètement comment nous appliquons les normes de certification sur le terrain.

La forêt de Woodhill, située au nord-ouest d'Auckland, illustre parfaitement la façon dont notre approche de gestion favorise l'intégrité écologique, les valeurs culturelles et le bien-être de la communauté. Au cours de la visite guidée, les participants ont pu constater comment la certification FSC guide nos pratiques, qu'il s'agisse de protéger la biodiversité, de préserver la qualité de l'eau ou de reconnaître et de défendre les droits et les liens culturels des peuples autochtones. Le site montre également comment les forêts certifiées peuvent fournir des fibres issues d'une gestion responsable aux marchés nationaux et internationaux, tout en contribuant à la résilience des écosystèmes à long terme.

Cette courte vidéo (en anglais) présente la visite de la forêt et les points de vue des partenaires ayant participé à cette journée : [FSC Forest Walk, Aotearoa, New Zealand](#).



Crédit photo : FSC® Australie et Nouvelle-Zélande / Angelo Giannoustous

## Cadres de certification et de durabilité

De nombreux cadres de publication en cours de développement – tels que le Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature, la taxonomie de l'Union européenne pour les activités durables et le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) – mettent l'accent sur la gouvernance, la gestion des risques et les principales dépendances environnementales. Depuis des décennies, la certification intègre ces principes, offrant ainsi une base solide et éprouvée sur le terrain pour la communication d'informations en lien avec la nature. La gestion durable de nos activités liées à l'agriculture et aux terrains forestiers est certifiée depuis de nombreuses années, ce qui témoigne de notre engagement de longue date en faveur d'une gestion responsable et d'une amélioration continue à l'échelle de notre plateforme mondiale.

Nous ne considérons pas la certification comme une fin en soi, mais plus comme un système opérationnel évolutif nous permettant de répondre aux nouvelles attentes et de fournir aux investisseurs des informations fiables et comparables. À mesure que les cadres de divulgation d'informations en matière d'environnement et de développement durable évoluent, ce socle se révèle particulièrement précieux. Alors que de nombreux secteurs commencent tout juste à établir des méthodes d'évaluation et de communication des résultats en lien avec la nature et la biodiversité, nos systèmes certifiés intègrent déjà les éléments fondamentaux requis par ces cadres, notamment une gouvernance solide, une documentation transparente, un contrôle au niveau des sites, une amélioration continue et une supervision indépendante.

Cette base nous permet de nous adapter efficacement à l'évolution des cadres réglementaires et de contribuer à des initiatives naissantes, telles que la Nature Positive Initiative (NPI). La certification instaure le cadre et les éléments probants qui permettent cette adaptabilité.

### Pratiques remarquables

Les pratiques remarquables constituent l'un des moyens de mettre en avant, dans le cadre des programmes de certification, les domaines dans lesquels la gestion dépasse les exigences minimales. Dans le secteur de l'agriculture, la norme « Leading Harvest Farmland Management Standard » recense les pratiques remarquables dans le cadre des audits annuels réalisés par des organismes indépendants. Cette année, nos équipes et nos exploitants ont été récompensés pour 24 de ces pratiques sur l'ensemble de notre portefeuille de terres agricoles certifiées.

Les programmes de certification des terrains forestiers n'évaluent pas forcément de pratiques particulières dans le processus d'audit. En Amérique du Nord, le SFI intègre toutefois ce dispositif et, en 2025, quatre pratiques remarquables ont été recensées à l'issue d'audits SFI.

Même si dans d'autres zones géographiques, les auditeurs ne relèvent pas officiellement de pratiques remarquables, nous appliquons les mêmes normes rigoureuses à l'échelle mondiale, et nos équipes font preuve du même niveau de diligence, de rigueur et d'amélioration continue dans toutes les régions.

La liste complète des pratiques remarquables de 2025 figure en annexe.



## La certification des terres agricoles dans la pratique

En 2025, Gestion de placements Manuvie (GP Manuvie) a franchi une étape importante en obtenant la certification Leading Harvest pour son portefeuille de terres agricoles au Canada. Nous candidations pour la première fois et sommes la **première organisation à obtenir la certification Leading Harvest pour des actifs agricoles canadiens**. Ces propriétés, entièrement gérées par leur exploitant, sont supervisées par Keith Jones, dont les relations de longue date au sein de la communauté agricole ont joué un rôle essentiel dans la réussite du programme. Le processus de certification a reconnu **sept pratiques remarquables**, dont la plupart témoignent de l'engagement de nos exploitants en faveur de la santé des sols, de la biodiversité et d'une gestion responsable de l'eau et des nutriments. Ces pratiques, encore peu courantes dans les systèmes de production céréaliers traditionnels, illustrent une volonté commune d'œuvrer en faveur d'une gestion durable.

Plusieurs pratiques remarquables révèlent des approches agronomiques élaborées et axées sur la durabilité, notamment l'épandage régulier de fumier de bétail comme amendement naturel du sol, les stratégies de rotation des cultures et de diversité génétique, ainsi que la prise en compte des cycles de culture lors des décisions relatives à l'utilisation de produits chimiques. Nos partenaires exploitants ont également recours à des technologies de pointe, telles que la cartographie des terres par drone, la surveillance précise de la consommation d'eau et le système John Deere destiné aux exploitations agricoles. Ces actions visent à détecter les inefficacités en matière d'irrigation et à réduire le surarrosage, et se traduisent par une amélioration conjointe de l'utilisation des ressources et du rendement des cultures. Un exemple particulièrement représentatif est la hausse de la teneur en carbone du

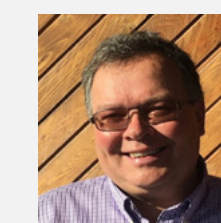
sol et la régénération des sols consécutives à sept années d'épandage de fumier provenant d'un parc d'engraissement voisin, sur une superficie de 1 000 acres.

Sur une propriété de 8 500 acres, trois exploitants agricoles travaillent collectivement, avec un soutien important de la part de GP Manuvie. Les exploitants sont chacun spécialisés dans une culture et déterminent ensemble dans quelles infrastructures investir, quand planter quelles cultures et quelles pratiques adopter pour optimiser leurs rendements respectifs et préserver la santé des sols à long terme.

Nous sommes également fiers de la reconnaissance accordée à nos partenariats avec des groupes de recherche canadiens locaux en agriculture, lesquels ont joué un rôle majeur dans l'élaboration et la validation d'un grand nombre des pratiques identifiées au cours du processus de certification. Ces collaborations, associées aux solides connaissances agronomiques de nos exploitants et à leur volonté d'innover, ont joué un rôle essentiel dans l'obtention de la certification.



L'implantation de Leading Harvest au Canada nous a permis de constater à quel point nos partenariats agricoles sont solides. Les agriculteurs canadiens – en particulier ceux avec lesquels nous travaillons – accomplissent un travail remarquable pour prendre soin de la terre. L'élément le plus révélateur est le nombre de bonnes pratiques déjà en place, de la gestion des sols à l'optimisation des ressources en l'eau, ainsi que la fierté avec laquelle nos exploitants nous ont présenté leur travail. Cette certification n'avait pas vocation à contrôler leurs activités, mais est un véritable gage de reconnaissance de leurs bonnes pratiques. Nous ne pourrions pas être plus satisfaits du résultat.



**Keith Jones**

Responsable des terres agricoles,  
Gestion de placements Manuvie

## Au-delà de la certification : la comptabilisation du capital naturel

Si la certification constitue un pilier essentiel de la gestion durable des actifs, certains aspects inhérents à la gestion des investissements fondés sur la nature se prêtent à une approche plus quantitative. La comptabilisation du capital naturel permet de quantifier la valeur totale générée par nos forêts, tant du point de vue des rendements financiers pour les investisseurs que des avantages plus larges que ces espaces apportent à la société. En évaluant les services écosystémiques, tels que la séquestration du carbone, l’approvisionnement en eau potable, la régulation des crues, la biodiversité et les activités récréatives, la comptabilisation du capital naturel offre une vision plus complète de la contribution à long terme de notre gestion durable au bien-être de l’environnement et des communautés.

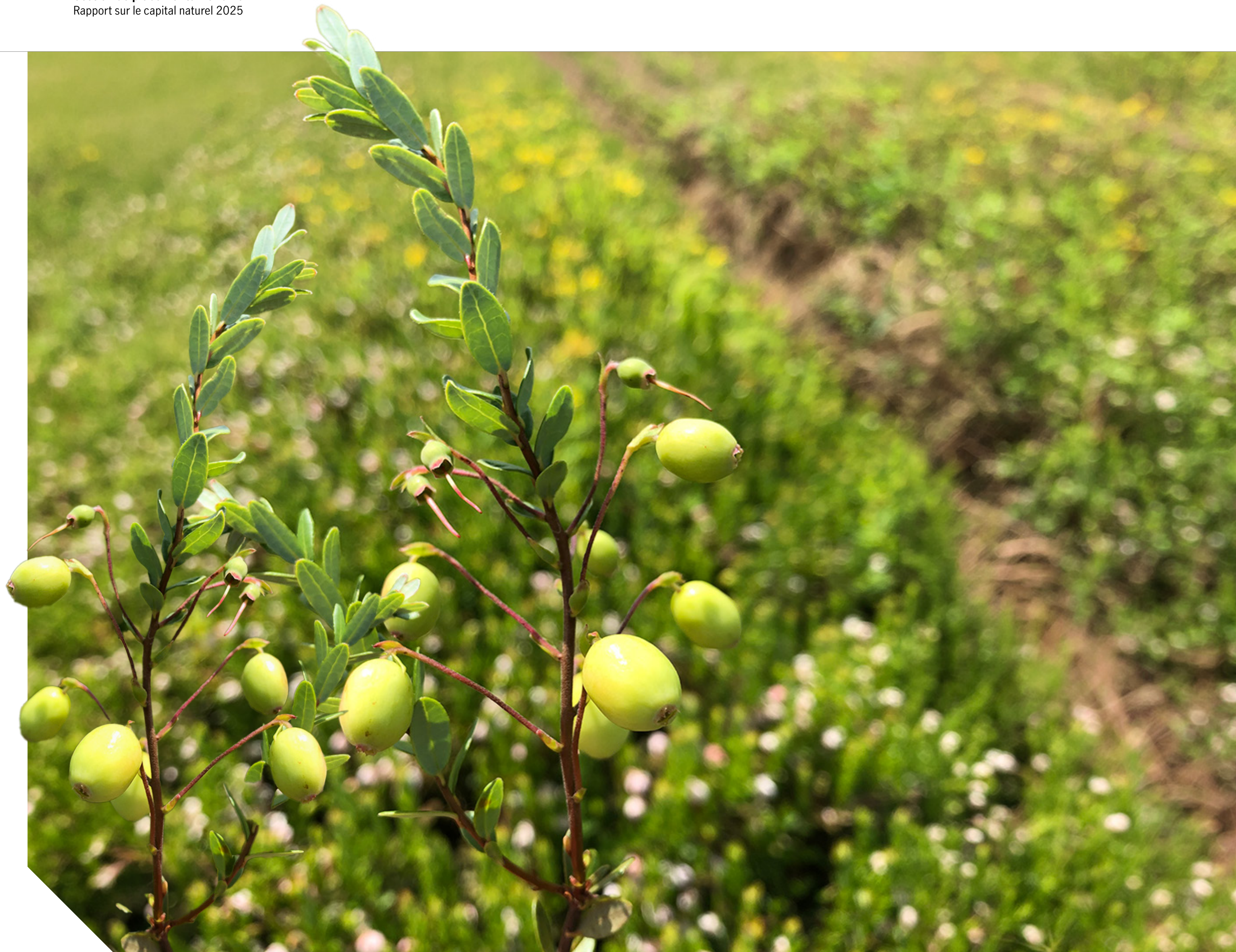
### L'exemple présenté ici met en évidence plusieurs points importants :

- **Même si elles ne représentent qu'environ un tiers de la valeur totale générée par l'exploitation de la forêt**, les recettes tirées du bois demeurent une source importante de valeur pour le secteur privé.
- **Le compte des flux révèle l'ampleur des bénéfices pour la société** (séquestration du carbone, amélioration de la qualité de l'air et de l'eau), démontrant ainsi que les bienfaits s'étendent bien au-delà du simple périmètre de la forêt.
- **Le compte des stocks montre que la valeur sociétale de la forêt est plus de trois fois supérieure à sa valeur immobilière.** Cet écart s'explique par la prise en compte de la séquestration du carbone et de la préservation de la biodiversité à long terme – autant de valeurs qui ne sont pas considérées dans les évaluations de marché traditionnelles, et cependant essentielles à la stabilité du climat, à la résilience des écosystèmes et au bien-être des communautés.

À mesure que nous développons et affinons nos comptes de capital naturel, nous comprenons mieux comment les forêts gérées de manière responsable génèrent une valeur durable – pour les investisseurs, pour les populations et pour la planète.

Bilan des propriétés		
Renseignements sur la propriété		
Acres		44 000
	Flux (valeur actualisée sur 50 ans) (\$)	Stocks (T4 2024) (\$)
<b>Valeur liquidative privée</b>	<b>159 000 000</b>	<b>247 000 000</b>
<b>Valeur liquidative sociétale</b>	<b>779 000 000</b>	<b>782 000 000</b>
Compte de flux		
Valeurs des actifs (\$ US, valeur actualisée sur 50 ans, 2025-2074)	Valeur privée (\$)	Valeur sociétale (\$)
Régulation de la qualité de l'air	—	2 000 000
Biodiversité	—	52 000 000
Séquestration du carbone (PLR sur 100 ans)	—	65 000 000
Séquestration du carbone (changement biologique)	—	40 000 000
Régulation des crues	—	349 000 000
Loisirs	2 000 000	14 000 000
Préservation des sols	—	50 000 000
Recettes tirées du bois	339 000 000	—
Qualité de l'eau et approvisionnement	—	209 000 000
<b>Valeur brute des actifs</b>	<b>341 000 000</b>	<b>779 000 000</b>
Passif (\$ US, valeur actualisée sur 50 ans, 2025-2074)	Valeur privée (\$)	Valeur sociétale (\$)
Coûts de production	(182 000 000)	—
<b>Coût brut d'entretien de l'actif</b>	<b>(182 000 000)</b>	<b>—</b>
Compte de stocks		
Valeur des actifs (\$ US, T4 2024)	Valeur privée (\$)	Valeur sociétale (\$)
Immobilier	247 000 000	—
Biodiversité existante	—	414 000 000
Stock de carbone	—	367 000 000
	<b>247 000 000</b>	<b>782 000 000</b>

Source : Gestion de placements Manuvie, 2025. Les montants étant arrondis, leur somme ne correspond pas nécessairement au total. Les résultats indiqués représentent le bilan du capital naturel d'un actif actuellement sous gestion. Données financières à partir de 2025, données sur le carbone forestier à partir de 2023. Toutes les mesures de la valeur utilisent une valeur actualisée sur 50 ans (2025-2074), avec diverses hypothèses. Un taux d'actualisation interne est utilisé pour le bois d'œuvre, les crédits carbone et les recettes provenant des activités récréatives. Les taux d'actualisation relatifs à la valeur sociétale de la réglementation en matière de qualité de l'air, de biodiversité, de carbone, de gestion des crues, d'activités récréatives, de protection des sols, ainsi que de qualité de l'eau et d'approvisionnement en eau proviennent de la littérature scientifique. Le coût social du carbone, l'estimation de la valeur d'élimination des matières particulaires 2,5 des forêts régionales, la valeur de non usage de la biodiversité, la valeur issue de la chasse, la contribution des forêts à la régulation des crues, la protection des sols, la qualité de l'eau et son approvisionnement ont été utilisés pour quantifier la valeur sociétale de ces paramètres.



## Gestion de l'importance relative

Le climat, la nature et les populations restent les thèmes majeurs des investissements que nous gérons. Nous considérons ces domaines comme des axes prioritaires essentiels, tant pour atténuer les risques que pour générer de la valeur durable dans l'ensemble de notre portefeuille.

Dans les sections suivantes, nous montrons comment notre action dans ces domaines contribue au rendement durable de nos actifs. Des sols sains, des réseaux hydrologiques stables, des forêts résilientes, des liens communautaires solides et une gouvernance efficace ont une influence directe sur la productivité, l'exposition aux risques, la conformité réglementaire et la licence sociale d'exploitation.

Nos efforts conjugués contribuent à améliorer les résultats environnementaux et sociaux et à préserver la valeur à long terme des investissements de nos clients.



# Climat

Le changement climatique continue de remodeler les écosystèmes dans lesquels nous travaillons. Même si nous ne pouvons pas prévoir tous les changements climatiques ni tous les phénomènes extrêmes, nos systèmes de gestion certifiés nous donnent l'agilité nécessaire pour pallier l'imprévu avec résilience.

La certification exige une approche prospective (plans de gestion, contrôle et documentation) dont l'ensemble des composantes renforcent notre capacité d'adaptation à la sécheresse, à la canicule, aux risques liés aux feux de forêt et à l'évolution des conditions de culture.

En combinant des cadres de travail éprouvés avec de nouveaux outils et de nouvelles technologies, nous prenons des décisions éclairées qui protègent la productivité des actifs de nos clients.

## La décarbonation de la sylviculture grâce aux drones

Rechercher des gains d'efficacité, mettre en œuvre des changements judicieux et s'efforcer de s'améliorer chaque jour : tel est l'état d'esprit qui guide notre approche de la décarbonation, où innovation et gestion responsable vont de pair.

L'intégration de la technologie des drones dans certaines pratiques sylvicoles en est une parfaite illustration. Des activités comme l'application de produits par pulvérisation et la surveillance de la santé des forêts peuvent nécessiter d'importantes ressources et poser des défis sur le plan environnemental comme opérationnel. En intégrant des drones à notre programme de sylviculture, nous mettons en place une solution plus précise, plus efficace et à empreinte réduite.

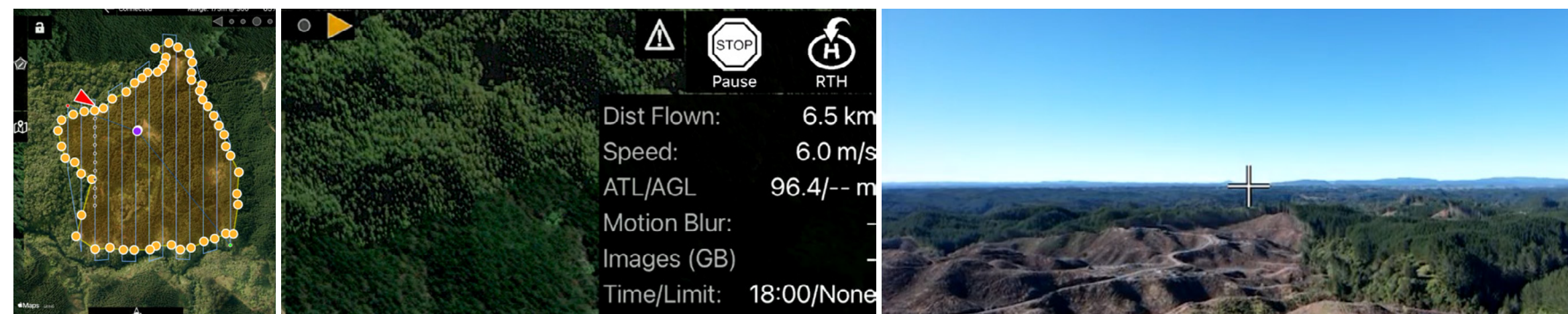
Ces appareils permettent de réaliser des applications ciblées d'une précision exceptionnelle, tout en réduisant la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre. Ils permettent également une collecte rapide des données, offrant ainsi une vision en temps réel de l'état des forêts et facilitant une prise de décision éclairée.

Bien qu'ils représentent une avancée prometteuse, les drones ne viennent pas remplacer les pratiques sylvicoles traditionnelles, lesquelles demeurent indispensables à une gestion durable des forêts. Les activités centrales, telles que la plantation, l'éclaircissage, la lutte contre les ravageurs et la préparation des sites, restent fondamentales pour la santé et la productivité des forêts. La combinaison de méthodes éprouvées et d'outils innovants ouvre la voie à une approche plus adaptative et plus résiliente de la sylviculture.

En misant sur l'innovation, nous contribuons à la vitalité des forêts, créons de la valeur pour les investisseurs et relevons les défis liés au changement climatique.

### Valeur ajoutée pour les clients

- ✔ La réduction de la consommation de carburant et des émissions concourt à une décarbonation progressive.
- ✔ Les gains d'efficacité opérationnelle permettent de réduire les coûts.





## Santé des sols et biochar

GP Manuvie détient des participations dans CMI Orchards. En janvier 2024, CMI Orchards, en collaboration avec Royal Family Farm (RFF), a lancé The Soil Center, une initiative visant à transformer les sous-produits agricoles en amendements de sol à forte valeur ajoutée. Ce partenariat montre comment l'association entre production des vergers et solutions circulaires améliore la santé des sols, réduisent la dépendance aux engrais synthétiques et ont des effets positifs mesurables sur le climat. Le Soil Center valorise plus de 100 000 tonnes de matières organiques chaque année (fumier de vaches laitières et de poulets, fruits écartés, résidus ligneux), et transforme environ 20 000 tonnes de biomasse ligneuse en biochar. Le biochar est un matériau semblable au charbon de bois, obtenu en chauffant des déchets organiques en l'absence d'oxygène, ce qui permet de créer une forme stable de carbone pouvant être intégrée au sol pour en améliorer la santé. Ce processus génère plus de 500 000 crédits carbone chaque année. À plein régime, le système devrait permettre de séquestrer environ 750 tonnes de CO<sub>2</sub> par jour. Ce partenariat montre comment l'association entre production des vergers et solutions circulaires améliore la santé des sols, réduisent la dépendance aux engrais synthétiques et ont des effets positifs mesurables sur le climat.



Ce partenariat illustre parfaitement comment l'investissement dans des terres agricoles de grande qualité et des cultures pérennes peut générer de la valeur bien au-delà du périmètre de l'exploitation agricole. En transformant les sous-produits en biochar et en autres amendements pour le sol, The Soil Center contribue à créer des sols plus sains et plus résilients, réduit la dépendance vis-à-vis des intrants synthétiques et établit une trajectoire réaliste vers des résultats mesurables en matière d'empreinte carbone. Nous sommes fiers de soutenir le Soil Center dans la mise en œuvre à grande échelle d'une approche pratique et scientifique qui profite aux agriculteurs, aux communautés et à la productivité des terres à long terme.



**Brent McGowan**

Chef mondial, Placements dans le secteur agricole  
Gestion de placements Manuvie

### Valeur ajoutée pour les clients

- ✓ Le biochar et d'autres amendements organiques améliorent la santé des sols, tout en réduisant la dépendance vis-à-vis des intrants synthétiques coûteux.
- ✓ La génération de crédits carbone offre des possibilités de monétisation, tout en permettant de recycler les déchets des vergers et de produire des amendements pour le sol de manière rentable.

## Numérisation et décarbonation de l'agriculture

Outre nos actifs fonciers agricoles, la stratégie Farmland Plus de GP Manuvie investit dans des installations de transformation et de conditionnement des produits alimentaires.

### David del Curto (DDC)

DDC, l'un des principaux exportateurs de fruits du Chili, numérise la chaîne de valeur, du verger au marché, afin d'améliorer la traçabilité, la qualité et l'efficacité des ressources. DDC utilise des tableaux de bord intégrés (tels que Power BI), des outils de précision dans les vergers (notamment des plateformes d'irrigation intelligentes et des outils d'analyse aérienne), le tri optique lors du conditionnement et la surveillance en temps réel de la chaîne du froid. Du verger jusqu'au client final, ces technologies visent à réduire les pertes, à optimiser la logistique et à renforcer la transparence. Parallèlement, DDC s'efforce de réaliser la décarbonation de ses activités grâce à des projets solaires destinés à couvrir la majeure partie des besoins énergétiques de ses principales exploitations agricoles, au suivi de son parc de véhicules et à l'optimisation des itinéraires afin de réduire la consommation de carburant. À ces mesures s'ajoutent des initiatives d'efficacité visant à minimiser les déchets, la modernisation des processus, comme la mise en place de systèmes de traitement de l'eau exempts de produits chimiques dans les centres de conditionnement. L'ensemble de ces démarches tendent à réduire à la fois l'impact environnemental et les coûts d'exploitation.

### Nature Fresh

Nature Fresh, leader nord-américain de la culture en intérieur de haute technologie, mise sur la numérisation comme stratégie principale pour améliorer deux facteurs de performance clés : le rendement (kg par m<sup>2</sup>) et l'adéquation entre l'offre et la demande (ajustement de l'offre à la demande visant à réduire l'exposition à la volatilité du marché libre). Son approche tire parti de la richesse des données issues de l'agriculture en milieu contrôlé, notamment grâce à des prévisions de récolte pilotée par l'intelligence artificielle (développées en partenariat avec Source.ag), à des outils

d'enregistrement des plantes utilisés par un vaste réseau de producteurs, ainsi qu'à des analyses propriétaires qui intègrent des prévisions de l'offre et de la demande afin d'étayer la stratégie en matière de tarification, de promotions et de vente en gros.

En matière de décarbonation, le modèle de Nature Fresh offre des avantages intrinsèques en termes de durabilité (réduction de l'utilisation de pesticides, rendement par hectare nettement supérieur avec moins d'eau, proximité du marché permettant de réduire les émissions liées au transport), tout en reconnaissant que les sources d'énergie jouent un rôle central dans l'empreinte environnementale globale en raison des besoins en chauffage, en éclairage et en CO<sub>2</sub> pour la croissance des plantes. Sa stratégie de décarbonation met l'accent sur la transition vers les énergies renouvelables, l'implantation à proximité de sources émettrices de chaleur et de CO<sub>2</sub>, ainsi que sur le rôle potentiel des technologies de captage du carbone.

DDC et Nature Fresh montrent tous deux comment les entreprises du programme Farmland Plus, soutenu par GP Manuvie, mettent en œuvre des systèmes numériques pour améliorer la mesure des rendements et la prise de décision. Ils associent par ailleurs ces capacités à des leviers de décarbonation ciblés, créant ainsi des chaînes de production et d'approvisionnement alimentaires plus résilientes, plus efficaces et à empreinte carbone réduite.

### Valeur ajoutée pour les clients

- ✔ Les investissements tout au long de la chaîne d'approvisionnement agricole permettent aux clients de capter une plus grande part de la valeur, laquelle était traditionnellement conservée par les acteurs situés en milieu et en aval de la chaîne.
- ✔ La répartition des investissements entre différents secteurs réduit le risque; les rendements des structures en aval sont généralement inversement corrélés à ceux des terres agricoles.





# Nature

Les forêts et les exploitations agricoles que nous gérons sont des écosystèmes vivants, et leur santé à long terme est essentielle à notre réussite. Une eau propre, des sols sains et une biodiversité florissante sont les garants de terres agricoles productives; nos programmes de certification contribuent à préserver ces éléments fondamentaux.

Les exigences en matière de certification, telles que les évaluations de la biodiversité, la planification de la conservation et la gestion des sites sensibles, permettent de mettre en place une approche uniforme et fondée sur des données scientifiques, quelle que soit la zone géographique. Nos équipes s'appuient ensuite sur ce socle commun pour mener des actions ciblées de restauration, de surveillance et de gestion responsable.

La mutualisation de ces initiatives renforce la santé des écosystèmes et contribue à préserver le capital nature, véritable fondement de la valeur environnementale et financière.



## Préserver la biodiversité et la valeur à long terme

La biodiversité est un pilier de la productivité et de la résilience à long terme des forêts et des exploitations agricoles que nous gérons. Dans le monde entier, nous utilisons des indicateurs de biodiversité modélisés – tels que les scores de réduction des menaces et restauration en faveur des espèces (STAR), la détection des espèces menacées et en danger d'extinction, ainsi que l'indice de biocomplexité SEED – afin d'appréhender la valeur écologique à l'échelle de l'écosystème et d'orienter notre planification stratégique. Nous sommes conscients que ces outils ont une portée générale; c'est pourquoi, lorsque des informations plus détaillées sont nécessaires, nous mettons en œuvre des méthodes de surveillance ciblées, notamment l'échantillonnage d'ADN environnemental, l'enregistrement acoustique et des enquêtes sur le terrain. Ces méthodes fournissent des renseignements détaillés et spécifiques sur les actifs, lesquels peuvent faciliter la prise de décisions en matière de gestion, la mise en conformité réglementaire et la réalisation des objectifs de conservation définis par les clients.

Dans le cadre de nos activités d'exploitation des terrains forestiers, les normes de certification guident la protection des forêts à haute valeur de conservation ou de valeur exceptionnelle pour la conservation, le maintien d'une diversité de catégories d'âge et de structures d'habitat, telles que les arbres anciens et les chicots, ainsi

que la préservation des forêts riveraines qui soutiennent les écosystèmes aquatiques et les corridors destinés au déplacement de la faune.

Dans le cadre de nos activités agricoles, notre approche de gestion « Leading Harvest » met l'accent sur la santé des sols, la gestion responsable de l'eau et la protection des habitats – des objectifs qui favorisent la biodiversité grâce à des pratiques telles que la rotation des cultures, le travail de conservation des sols, l'entretien des espaces naturels et le maintien de bandes tampons le long des cours d'eau.

Dans ces deux catégories d'actifs, nous assurons activement la protection des espèces menacées et en danger d'extinction en menant des études de terrain, en tenant à jour des bases de données sur la présence d'espèces sensibles, en formant notre personnel et nos sous-traitants, et en appliquant des procédures de gestion adaptées à chaque espèce.

Nous participons également à des projets de recherche collaborative afin de mieux comprendre les effets de nos activités sur la biodiversité et d'identifier les axes d'amélioration, contribuant ainsi à préserver ce qui fonde le socle de la biodiversité pour que nos actifs continuent de prospérer à long terme.

## Biodiversité et partenariats communautaires

Bien souvent, une bonne gestion consiste à aider la nature à accomplir ce qu'elle fait le mieux. Début 2025, nous avons collaboré avec le Département de la pêche et de la faune sauvage de l'Oregon (ODFW) et des bénévoles locaux afin de rétablir les cycles des nutriments dans Flat Creek, sur les terres que nous gérons dans l'Oregon.

Autrefois, les saumons remontaient de l'océan pour frayer et mourir dans les cours d'eau de l'Oregon, enrichissant ainsi les cours d'eau et les forêts environnantes en nutriments d'origine marine. Ces nutriments ont alimenté des écosystèmes entiers, depuis les insectes aquatiques jusqu'aux arbres les plus hauts. Aujourd'hui, les populations de saumons sont bien en deçà des niveaux historiques, et ces nutriments ainsi que les bienfaits qu'ils apportent – font largement défaut.

Pour contribuer à combler ce déficit, l'ODFW a relâché dans Flat Creek des carcasses de saumons coho provenant de l'écloserie de Cole Rivers. En se décomposant, les poissons libèrent de l'azote, du phosphore et des matières organiques qui alimentent la chaîne alimentaire et favorisent la croissance de la génération de poissons suivante. Le projet a été planifié de manière à éviter le trafic lié à l'exploitation forestière et à maximiser la participation des bénévoles, démontrant ainsi

comment la collaboration permet de concilier les besoins opérationnels et les priorités écologiques.

Si cette initiative est simple, ses effets s'étendent bien au-delà du cours d'eau lui-même. Elle témoigne de notre engagement à gérer les forêts au-delà de la simple exploitation du bois, à intégrer la restauration dans nos activités courantes et à trouver des moyens concrets d'améliorer la biodiversité. En associant la sylviculture traditionnelle à des interventions écologiques ciblées, nous contribuons à préserver la santé des bassins versants et la résilience des forêts, garantissant ainsi la génération continue de valeur environnementale, sociale et financière, à long terme.

### Valeur ajoutée pour les clients

- ✔ La restauration du fonctionnement des bassins versants et de l'habitat des poissons contribue à réduire les risques écologiques à long terme.
- ✔ Des écosystèmes plus sains et plus résilients œuvrent en faveur d'une production durable de bois et préservent la valeur des actifs.





## Mesurer l'état de la nature

En 2025, nous avons participé au projet pilote « State of Nature Metrics » de Nature Positive Initiative (NPI) au sein du groupe du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). Soutenue par Restor, notre partenaire technique, cette initiative mondiale visait à tester des indicateurs provisoires pour les écosystèmes terrestres et à faire progresser la communication d'informations liées à la nature, tout en renforçant les cadres existants, notamment en développant des indicateurs provisoires au sein du Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (GIFN).

La nature est complexe, et mesurer son état est difficile. Les cadres normalisés, tels que le NPI et le GIFN, garantissent uniformité et crédibilité, nous aidant à nous préparer à l'évolution des attentes réglementaires et du marché. Notre participation témoigne d'une approche proactive visant à distinguer ce qui fonctionne de ce qui ne fonctionne pas lorsqu'on applique des indicateurs écologiques au secteur forestier.

Nous avons testé des indicateurs provisoires en adoptant une approche globale axée sur les données existantes. Cette démarche nous a permis d'évaluer la faisabilité sans avoir à procéder à une nouvelle collecte de données à grande échelle, tout en nous donnant un aperçu des difficultés pratiques. Voici les trois principaux enseignements tirés de ce projet pilote :

- **Le contexte a son importance** : le caractère cyclique de la sylviculture est incompatible avec un simple modèle « amélioration à partir d'un état de référence ». Les indicateurs doivent refléter les cycles de gestion des forêts et la durabilité à long terme plutôt que les fluctuations à court terme.

- **La mise à l'échelle est complexe** : la production de rapports couvrant diverses zones géographiques nécessite de trouver un équilibre entre un cadre global uniforme et les spécificités locales.
- **Des écarts subsistent dans les données** : les données très précises sur la biodiversité et les tendances écologiques à long terme restent limitées. Si la télédétection permet d'établir des rapports généraux, l'intégration évolutive de données spécifiques à chaque site est encore en cours de développement.

Malgré ces défis, l'approche de NPI constitue une avancée importante vers la communication de données environnementales fiables et comparables. En nous engageant dès aujourd'hui dans la divulgation d'informations environnementales, nous contribuons à définir les cadres de référence et nous nous plaçons en position d'adopter rapidement ces nouvelles normes, dans un souci de transparence constante, de résilience et de création de valeur à long terme.

### Valeur ajoutée pour les clients

- ✔ En participant dès le début aux projets pilotes axés sur les indicateurs environnementaux, nous contribuons à façonner les nouveaux cadres réglementaires et nous préparons à l'évolution des attentes du marché et des autorités de réglementation.
- ✔ Une préparation accrue et une compréhension plus fine des enjeux environnementaux favorisent une plus grande transparence, une meilleure gestion des risques et la création de valeur à long terme pour les clients.



# Personnes

Nos collaborateurs sont au cœur de notre approche en matière de gestion responsable des terres. Qu'il s'agisse des équipes de terrain, des sous-traitants ou des partenaires locaux, leur travail garantit la sécurité de nos activités et leur ancrage dans les territoires où nous investissons. La certification renforce cet engagement en définissant des attentes claires en matière de bien-être des travailleurs, de sécurité, d'engagement communautaire et de respect des droits des peuples autochtones.

À partir de ce socle, nous investissons dans des procédures opérationnelles visant à garantir le devoir de vigilance en matière de droits de la personne, la formation et des partenariats locaux qui contribuent à créer des lieux de travail sûrs et à nouer des relations solides. Ces efforts reflètent notre conviction qu'une bonne gestion implique de prendre soin des personnes qui prennent soin de la terre et qui en dépendent.

## Éducation à l'environnement

Nous sommes convaincus que les futurs professionnels du secteur des ressources joueront un rôle essentiel dans la préservation du patrimoine naturel; c'est pourquoi nous nous attachons à créer des occasions de formation et d'apprentissage qui ont pour vocation de développer les compétences et de promouvoir la gestion responsable.

Le programme Project Learning Tree (PLT), partie intégrante de la Sustainable Forestry Initiative®, aide les enseignants et les élèves – de la maternelle à la fin du secondaire – à approcher les forêts comme une porte d'entrée vers la compréhension de l'environnement. Le programme encourage les apprenants à adopter une réflexion critique sur le développement durable et les écosystèmes naturels.

Cette année, nous nous sommes associés au PLT pour proposer des activités pratiques destinées à la fois aux futurs enseignants et aux jeunes élèves. Au niveau universitaire, nous avons soutenu l'organisation d'ateliers destinés aux étudiants en sciences de l'éducation, afin de leur présenter des activités du programme qu'ils peuvent mettre en œuvre dans leurs classes. Nous avons également travaillé avec des élèves du primaire dans le cadre de cours interactifs sur le rôle des arbres dans les écosystèmes et dans la vie quotidienne. Grâce à ces initiatives, nous avons touché plus de 90 étudiants et futurs enseignants au Texas et en Louisiane. Parmi les participants figuraient environ 75 étudiants en sciences de l'éducation de l'université Sam Houston State et 15 élèves en première année d'école

primaire de la First Baptist Academy de Silsbee, au Texas; d'autres actions de sensibilisation ont également été menées sous la forme de visites de musées, de cours universitaires sur le terrain et d'événements liés aux bourses d'études.

Au-delà des salles de classe, nous avons contribué au développement professionnel et à des expériences menées sur le terrain, notamment des visites guidées en forêt et des démonstrations de pratiques de récolte durable et de reboisement.

Notre collaboration avec le programme PLT concourt à renforcer l'éducation à l'environnement et soutient la formation des futurs professionnels du secteur des ressources. En investissant dès aujourd'hui dans des initiatives éducatives, nous souhaitons inspirer une génération qui valorise le capital naturel et comprend son importance pour le bien-être écologique, social et économique.

### Valeur ajoutée pour les clients

- ☑ Investir dans l'éducation à l'environnement permet de consolider les réservoirs de talents pour l'avenir et de favoriser la gestion durable des ressources naturelles.
- ☑ Des liens solides avec la communauté et une meilleure compréhension de la sylviculture durable participent à préserver l'acceptabilité sociale et à réduire les risques opérationnels à long terme.



## Devoir de vigilance en matière de droits de la personne

Le respect des droits de la personne dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement est au cœur de notre engagement en faveur du développement durable. En nous appuyant sur des normes internationales, telles que les principes directeurs des Nations Unies (ONU) relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, ainsi que sur nos travaux existants visant à identifier les principaux risques en matière de droits de la personne et à mettre en œuvre les mesures d'atténuation correspondantes, nous nous sommes attachés en 2025 à étendre nos engagements à l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Pour ce faire, nous avons utilisé une plateforme de vérification des droits de la personne afin d'évaluer les pratiques des sous-traitants, dans le but d'identifier les lacunes et de renforcer la surveillance.

Les résultats de cette enquête ont servi de base à la mise à jour de notre Code de déontologie des fournisseurs, qui définit clairement nos attentes envers nos partenaires en matière de pratiques commerciales et de respect des lois et des droits de la personne.

Notre objectif est de veiller à ce que notre processus de devoir de vigilance en matière de droits de la personne débouche sur des résultats concrets et significatifs. En définissant clairement nos attentes envers nos partenaires et en améliorant la transparence concernant les conditions de travail, nous souhaitons contribuer à créer des environnements sûrs, équitables et respectueux pour toutes les personnes impliquées dans nos activités.

### Valeur ajoutée pour les clients

- ✓ Un contrôle accru du respect des droits de la personne permet de réduire les risques juridiques, opérationnels et de réputation tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.
- ✓ Des attentes clairement définies à l'égard des sous-traitants favorisent des environnements de travail plus sûrs et plus équitables et œuvrent pour des opérations plus stables et plus fiables.



# Regarder vers l'avenir

Lorsque nous regardons vers l'avenir, les forces qui façonnent les marchés mondiaux – décarbonation, évolution démographique, numérisation, démondialisation et démocratisation – soulignent l'importance croissante du capital naturel.

Que ce soit dans le domaine forestier ou agricole, ces thèmes viennent confirmer ce que nos référentiels de certification démontrent depuis des décennies : la durabilité est le fondement de la valeur à long terme. Les forêts et les exploitations agricoles certifiées contribuent à la lutte contre le changement climatique, stimulent la biodiversité, protègent les sols et l'eau et soutiennent les communautés rurales – le tout faisant l'objet d'une vérification indépendante attestant la réalité et la vérifiabilité de ces résultats. Dans un monde en quête de

solutions axées sur la nature qui soient réalistes, cette intégrité s'avère plus importante que jamais.

Nos priorités pour l'année à venir s'inscrivent dans la continuité et visent l'obtention de résultats financiers et environnementaux solides pour nos clients.

En 2026, nous continuerons à dépasser les exigences minimales de la certification en définissant des indicateurs clairs pour améliorer l'évaluation et le contrôle, en renforçant le rôle de la certification dans la démonstration de la crédibilité de nos pratiques de gestion, et en réalisant des investissements tout au long de nos chaînes d'approvisionnement afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle. Nous continuerons également à promouvoir des pratiques de gestion des terres résilientes

et rentables, dans le secteur des terrains forestier comme dans celui de l'agriculture, notamment en recourant à des technologies innovantes pour exploiter les terres de manière durable tout en minimisant les coûts et en préservant la valeur de nos actifs à long terme.

Forts de quatre décennies d'expérience en tant que leaders dans ce domaine, nous restons convaincus qu'une gestion responsable du capital naturel peut générer des résultats financiers durables et des retombées environnementales positives mesurables. Nous considérons – et continuerons de considérer – les forêts et les exploitations agricoles comme des composantes essentielles de portefeuilles résilients pour les générations à venir.



# Annexe



## Pratiques remarquables relevées lors des audits de l'agriculture durable

Ce tableau met en évidence les pratiques remarquables relevées lors des audits de recertification 2025 de Leading Harvest.

Tous les détails de l'audit sont disponibles sur le site Web de [Leading Harvest](#) (en anglais).

### Pratiques intéressantes en Australie

<b>1.2.1 S'adapter aux facteurs externes critiques</b>	Le processus d'évaluation de la gestion des risques de Manuvie a été élargi afin de couvrir un éventail plus large de risques. Les évaluations des risques servent désormais à établir des cartes thermiques des propriétés et de leurs risques respectifs, afin de faciliter la gestion interne des risques.
<b>6.1.2 Valorisation des ressources</b>	Manuvie a mis en place un programme de recyclage à l'échelle de son portefeuille et a mené à bien un vaste projet de valorisation des ressources sur l'un de ses sites afin de permettre le recyclage de tuyaux de goutte-à-goutte en polyéthylène existants, qui auraient autrement été voués à la mise en décharge.
<b>7.1.2 Espèces menacées</b>	Des plans de gestion de la biodiversité ont été mis en place pour toutes les exploitations agricoles et des mesures sont mises en œuvre par les exploitants.
<b>9.2.1 Engagement communautaire</b>	Un engagement important a lieu au sein de la collectivité environnante de chaque propriété, et un programme « Donnez au suivant », au sein de l'entreprise, permet aux employés de contribuer aux œuvres de charité de leur choix. À la suite de la mise en place d'un nouveau processus décisionnel en matière de parrainage, Manuvie a alloué la part la plus élevée jamais atteinte du budget consacré aux contributions communautaires.
<b>10.3.1 Engagement en matière de politique de développement durable</b>	Manuvie continue de faire preuve d'un engagement louable envers le programme Leading Harvest, tant par le biais de ses activités en Australie – où elle participe à des conférences et à des événements aux côtés de Leading Harvest pour promouvoir cette norme – que par l'entremise de son portefeuille, qui intègre le premier système de gestion certifié au Canada et un système certifié établi de longue date aux États-Unis.

### Propriétés exploitées directement – États-Unis

Veillez consulter la page 5 du [dernier rapport](#) pour découvrir nos pratiques remarquables.

### Propriétés gérées par des locataires – États-Unis

Veillez consulter la page 8 du [dernier rapport](#) pour découvrir nos pratiques remarquables.

## Pratiques remarquables au Canada

<b>2.1.3 Programme de gestion des nutriments</b>	Nous avons fait preuve d'une grande prévoyance en matière d'apports en nutriments et de choix des produits. Les applications sont envisagées dans une perspective pluriannuelle, et lorsqu'elles s'avèrent nécessaires, le cycle de vie des plantes, l'analyse des tissus et des pétioles, ainsi que la productivité à long terme des cultures sont pris en compte.
<b>2.2.1 Gestion des sols des terres cultivées</b>	Le site visité a mis au point un système de surveillance par drone qui recueille des données sur la qualité des sols, les indices de végétation, les niveaux d'irrigation et l'état des plantes. Les systèmes de surveillance fournissent des informations détaillées qui facilitent la prise de décision au sein des exploitations agricoles, en complément des données recueillies par les exploitants par l'intermédiaire du centre John Deere. Le choix des intrants chimiques tient compte des conditions du sol, des cultures précédentes et des cultures suivantes prévues, afin de mettre en place un cycle chimique et de rotation des cultures diversifié, éclairé et cohérent.
<b>6.2.1 Déchets alimentaires et agricoles</b>	Les sacs à grains, couramment utilisés dans la région, ne sont pas employés sur les sites afin d'éviter tout risque d'endommagement des récoltes et tout gaspillage potentiel.
<b>6.2.2 Valorisation des surplus et des déchets agricoles</b>	L'exploitation visitée (Prairie Gold) utilise massivement le fumier de bétail afin de réduire les apports d'azote synthétique et de valoriser les déchets d'origine animale.
<b>7.4.1 Diversité des cultures et diversité génétique</b>	Les sites visités produisent une grande variété de cultures. Plusieurs exploitants coordonnent la culture de plusieurs variétés de semences présentant des caractéristiques génétiques différentes. Les cultures, la diversité génétique et les plans d'assolement sont choisis et calibrés afin de maximiser les effets bénéfiques pour les cycles suivants.
<b>12.1.4 Examen annuel et amélioration</b>	La documentation du registre d'actions de Gestion de placements Manuvie, Agriculture et terrains forestiers témoigne d'une meilleure compréhension opérationnelle des normes de gestion des terres agricoles de Leading Harvest, d'un engagement en faveur de l'amélioration continue, et offre une transparence quant aux efforts passés et actuels visant à garantir la conformité.
<b>12.2.1 Soutien à la recherche agricole</b>	Gestion de placements Manuvie, Agriculture et terrains forestiers soutient un nombre considérable de groupes de recherche en agriculture, soit directement, soit par le biais de collaborations avec des exploitants hautement qualifiés et engagés.

## Pratiques remarquables relevées lors des audits des terrains forestiers

Les programmes de certification des terrains forestiers ne prévoient pas forcément des pratiques particulières dans le processus d'audit. En Amérique du Nord, SFI fournit des pratiques remarquables. Les résultats de 2025 sont présentés ci-dessous. Cela nous remplit de fierté, et nous tenons à souligner que dans d'autres zones géographiques, notre niveau d'activité est tout aussi élevé, mais qu'il n'existe pas de mécanisme permettant aux auditeurs de mettre en évidence telle ou telle pratique.

### Pratiques notables en Amérique du Nord

<b>Mesure de rendement 2.2</b>	L'organisation s'engage activement dans des travaux de recherche visant à mettre rapidement en œuvre des méthodes éprouvées pour réduire au minimum l'utilisation de produits chimiques dans la gestion d'une forêt d'exploitation.	Oregon, États-Unis, et Colombie-Britannique, Canada
<b>Mesure de rendement 4.2, ind. 2</b>	L'organisation a mis en place un programme exceptionnel visant à recenser, protéger et valoriser les zones abritant une faune et une flore exposées ou menacées.	Oregon, États-Unis, et Colombie-Britannique, Canada
<b>Mesure de rendement 4.1.1</b>	L'engagement constant de Manuvie et sa collaboration avec le département des ressources naturelles du Wisconsin au cours des sept dernières années, visant à accroître les habitats adaptés au maintien des populations indigènes de tétras à queue fine dans le cadre du projet « 5-mile Barrens », sont tout à fait remarquables.	Caroline du Nord, Virginie, Caroline du Sud, Wisconsin, Michigan, États-Unis
<b>Mesure de rendement 6.1.2</b>	Au cours de travaux d'entretien routier de routine, Manuvie a, par inadvertance, entassé des broussailles à l'intérieur d'un cimetière, lequel n'était pas visible en raison de la végétation envahissante. Le site a été mal localisé par le service chargé du patrimoine naturel de l'État, avec un écart de plus de 100 mètres par rapport à l'emplacement réel du cimetière. Bien que les interventions de Manuvie n'aient causé aucun dommage, les activités ont été immédiatement suspendues et le site a fait l'objet d'une remise en état complète, comprenant notamment le débroussaillage intégral, le repérage et le nettoyage de tous les monuments, ainsi que l'installation d'une clôture de protection tout autour du périmètre du site. Ces initiatives témoignent d'un engagement en faveur de la gestion responsable des terres et de l'implication communautaire dans son ensemble, qui va bien au-delà des exigences de la norme SFI.	Caroline du Nord, Virginie, Caroline du Sud, Wisconsin, Michigan, États-Unis

## Normes de certification

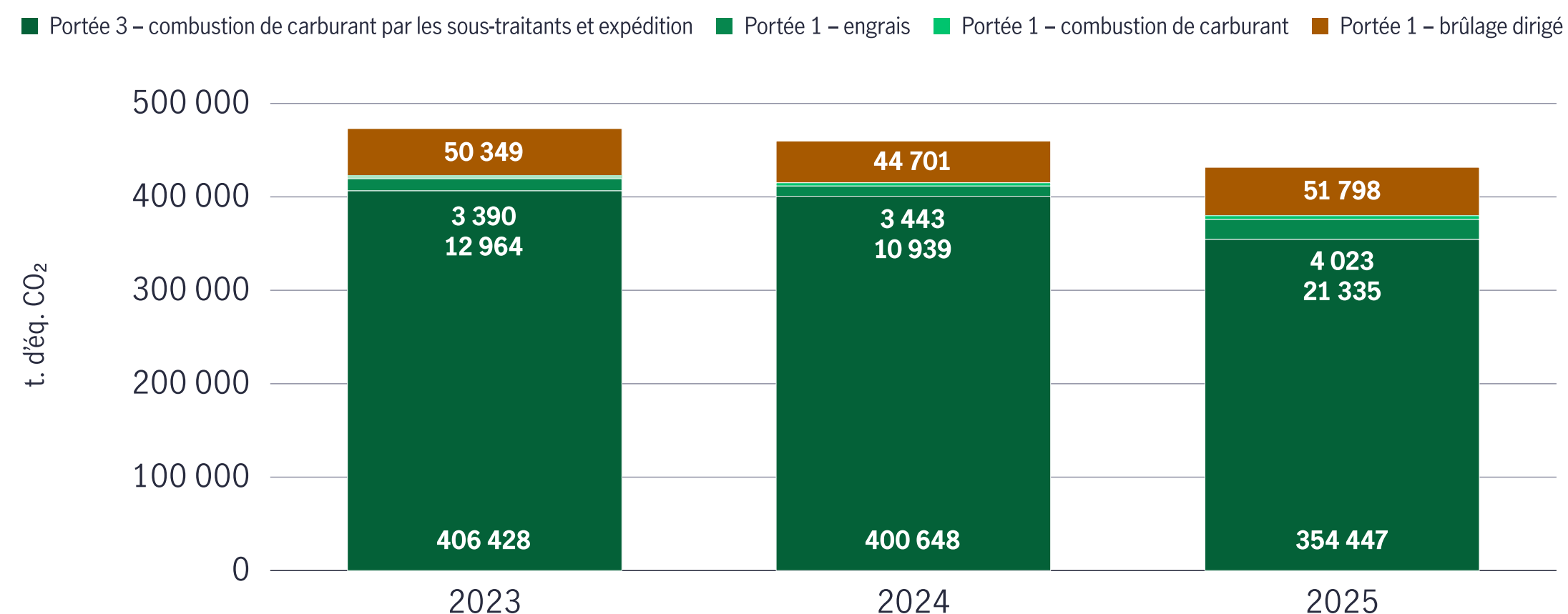
### Pratiques remarquables en Amérique du Nord

<b>Stratégie</b>	<a href="#">2022 SFI Normes et règles section 2.pdf (en anglais)</a>
<b>FSC</b>	<a href="#">Document   FSC Connect (en anglais)</a>
<b>Leading Harvest</b>	<a href="#">Leading-Harvest-Farmland-Management-Standard-2025.pdf (en anglais)</a>

## Données climatiques

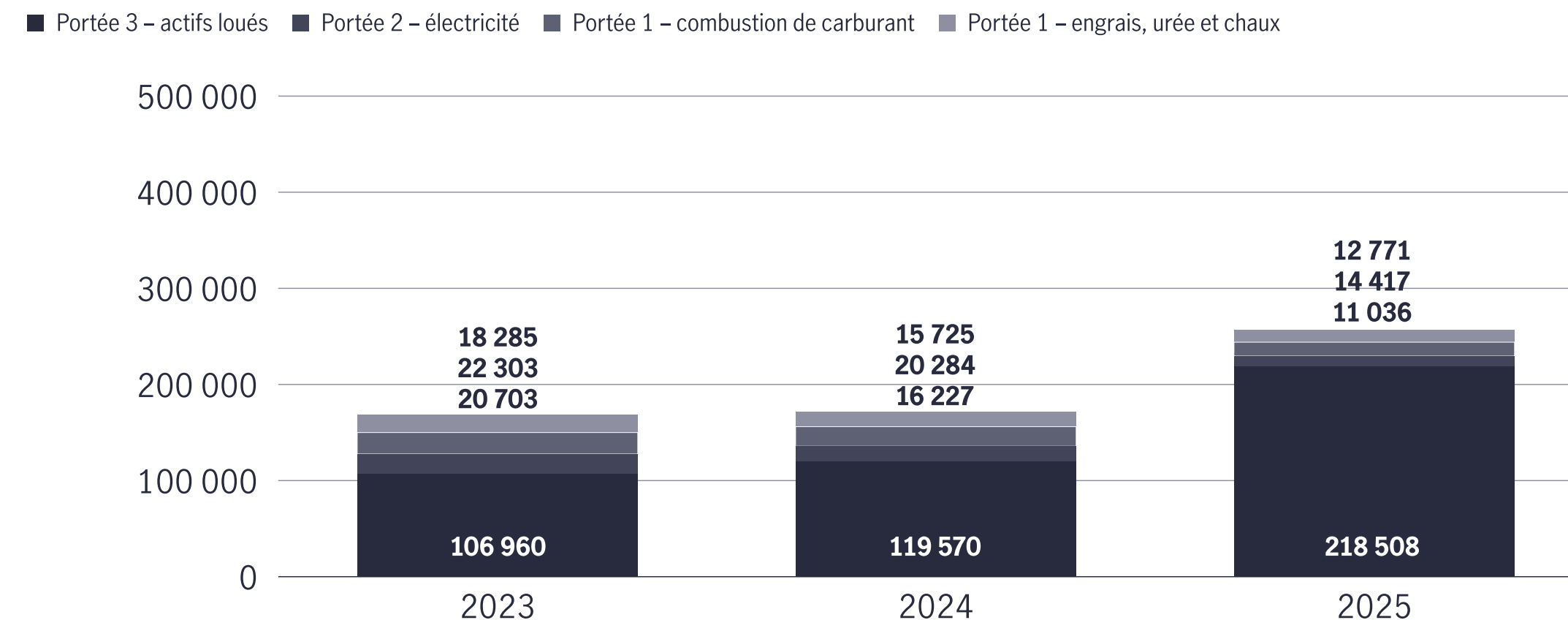
Nous recueillons des données annuelles sur l'utilisation des carburants et des engrais dans le cadre de notre activité mondiale d'exploitation des terrains forestiers afin de calculer les émissions de carbone et de préparer des rapports à leur sujet. Pour nos émissions de portée 1, nous utilisons les données des opérations commerciales directes « à l'intérieur de la forêt ». Dans le cadre de nos émissions de la portée 3, nous utilisons les données relatives aux opérations des entrepreneurs « à l'intérieur de la forêt » et au transport (actifs australiens et néo-zélandais uniquement). Les résultats signifient que nous pouvons divulguer nos émissions de portée 1 et 3, ainsi qu'informer les initiatives internes de décarbonation.

### Émissions de terrains forestiers, 2023-2025



Chaque année, nous recueillons des données sur la consommation de carburant, d'engrais et d'électricité dans le cadre de nos activités agricoles mondiales afin de calculer les émissions de carbone rejetées et d'en rendre compte. Nous recueillons des données « à l'intérieur de la ferme » parce que c'est ce que nous pouvons le mieux contrôler et utiliser. Par conséquent, nous pouvons divulguer nos émissions de portée 1, 2 et 3 et utiliser ces informations pour informer nos stratégies internes de décarbonation.

### Émissions de l'agriculture, 2023-2025



Source : Gestion de placements Manuvie, 2025. t. éq. CO<sub>2</sub> = tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone. Pour en savoir plus, consultez les données présentées dans les tableaux d'émissions de la page suivante. Pour une explication détaillée de ce qui est inclus dans chaque élément des graphiques ci-dessus, voir les notes de bas de page accompagnant les tableaux de ces pages. **Émissions de terrains forestiers** : Les émissions de portée 1 sont les émissions directes de sources que nous contrôlons. Il s'agit notamment des émissions forestières provenant de la consommation de carburant, de l'utilisation d'engrais et de brûlages dirigés. Vu que les émissions des brûlages dirigés font partie de la portée 1, mais qu'il s'agit d'émissions biogéniques anthropogéniques uniques, elles ont été mises en évidence de manière distincte. Les émissions de portée 3 sont les émissions indirectes dans la chaîne de valeur. Les émissions des terrains forestiers associées aux récoltes sont considérées comme des émissions de portée 3 étant donné que les récoltes sont effectuées par des entrepreneurs. Les émissions de portée 3 sont comptabilisées à l'heure actuelle et comprennent les catégories 1 (biens et services achetés tels que le travail de récolte des entrepreneurs) et 12 (traitement en fin de vie des produits utilisés tels que les émissions provenant de produits forestiers récoltés à courte durée de vie, bien que celles-ci soient traitées de manière conservatrice comme les émissions de portée 1). La baisse significative des émissions de portée 3 entre 2024 et 2025 s'explique par une diminution des activités de récolte. En ce moment, cela ne comprend pas le transport de produits en amont ou en aval, ni la transformation et l'usinage. Les fluctuations des émissions des champs d'application 1 et 3 relativement aux terrains forestiers d'une année à l'autre sont principalement liées à l'augmentation ou à la diminution des opérations de récolte et de sylviculture, qui sont elles-mêmes liées à la dynamique des marchés du bois. **Émissions agricoles** : L'intensité des émissions de portée 1 et de portée 2 est calculée à l'aide des données sur les activités transmises par les gestionnaires qui exploitent directement nos fermes. Les émissions de portée 3, générées par les fermes en location dont nous n'avons pas le contrôle opérationnel, sont estimées à l'aide de données sur l'intensité des émissions propres à chaque culture qui proviennent d'études publiées. Les fluctuations des émissions de la portée 1 et de la portée 3 de l'agriculture d'une année à l'autre sont liées à plusieurs facteurs, parmi lesquels les prix mondiaux des produits de base, les conditions météorologiques et les besoins d'irrigation. La forte augmentation des émissions de portée 3 entre 2024 et 2025 s'explique par l'acquisition d'un ensemble comprenant des actifs Farmland Plus et des installations de culture sous serre d'une envergure considérable. La baisse des émissions de portée 1 et 2 entre 2024 et 2025 s'explique par le fait qu'une partie des propriétés est passée d'une exploitation directe à une gestion par des exploitants locataires.

## Indicateurs climatiques

Terrains forestiers	2025	2024	2023
Stock total de carbone forestier sur pied (t. éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>1</sup>	659 078 027 <sup>2</sup>	626 848 156	611 123 524
Émissions de GES de portée 1 (t. éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>3</sup>	77 157	59 083	66 703
Émissions non biologiques (combustibles et engrais) (t. éq. CO <sub>2</sub> )	25 358	14 382	16 354
Émissions anthropiques biogènes (brûlage dirigé) (t. éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>4</sup>	51 798	44 701	50 349
Émissions de GES de portée 2 (t. éq. CO <sub>2</sub> )	—	—	—
Émissions de GES de portée 3 (t. éq. CO <sub>2</sub> )	354 447	400 648	406 428
Variation du stock biogénique (t. éq. CO <sub>2</sub> ); positif = séquestration, négatif = émissions <sup>5</sup>	4 158 745 <sup>2</sup>	200 526	1 936 166
Carbone stocké dans les produits forestiers récoltés (t. éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>6</sup>	1 940 378 <sup>2</sup>	2 329 081	2 426 167
Séquestration nette (t. éq. CO <sub>2</sub> ; positif = séquestration, négatif = émissions) <sup>7</sup>	5 667 520 <sup>2</sup>	2 069 697	3 889 202
Séquestration moyenne sur 5 ans (t. éq. CO <sub>2</sub> ); positif = séquestration, négatif = émissions) <sup>8</sup>	4 073 580 <sup>2</sup>	3 637 260	1 492 609
Pourcentage de la superficie productive nette <sup>9</sup>	82,3 %	82,3 %	82,1 %
Pourcentage de la superficie productive nette récoltée	2,6 %	2,7 %	2,8 %
Pourcentage de la superficie productive nette plantée	2,4 %	2,4 %	2,5 %
Pourcentage de la récolte consistant en du bois massif	60,0 %	58,9 %	59,1 %
Pourcentage de la récolte consistant en des fibres	39,6 %	40,7 %	40,7 %
Pourcentage de la récolte consistant en de la biomasse	0,38 %	0,5 %	0,2 %
Nombre d'arbres plantés en 40 ans	1 448 593 883	1 402 246 662	1 354 509 684
Agriculture	2025	2024	2023
Émissions de GES de portée 1 (t. éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>10</sup>	27 188	36 009	38 716
Émissions de GES de portée 2 (t. éq. CO <sub>2</sub> )	11 954	16 227	20 703
Émissions de GES de portée 3 (t. éq. CO <sub>2</sub> )	218 508	119 570	106 960
Émissions de GES hors de la portée (t. éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>11</sup>	2 365	1 174	—
Absorptions biogéniques (t. éq. CO <sub>2</sub> ) <sup>12</sup>	267 997	290 000	310 215
Séquestration nette (t. éq. CO <sub>2</sub> ; positif = séquestration, négatif = émissions)	10 347	118 193	143 835
Pourcentage de la superficie productive nette <sup>13</sup>	82 %	81 %	84 %

**1** Le stock forestier comprend actuellement le bois marchand, la biomasse aérienne, la biomasse souterraine, le bois mort et la litière. Le carbone du sol représente potentiellement un réservoir de carbone important. À cause de l'incertitude liée à la mesure précise du carbone du sol, en particulier en l'absence de données d'échantillonnage spécifiques au site, cette donnée a été exclue. **2** Fondée sur les données préliminaires disponibles au moment de la publication. **3** Portée 1 : Selon le Protocole des GES, les émissions de portée 1 sont toutes des émissions directes de GES, c'est-à-dire « les émissions provenant de sources que l'entité déclarante possède ou contrôle ». Portée 2 : Selon le Protocole des GES, les émissions de portée 2 sont « des émissions indirectes de GES provenant de la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée ». Portée 3 : Selon le Protocole des GES, les émissions de portée 3 sont « les autres émissions indirectes, comme l'extraction et la production de combustibles et de matières premières achetées, les activités liées au transport dans des véhicules que l'entité déclarante ne possède ni ne contrôle, les activités liées à l'électricité (p. ex. les pertes liées au transport et à la distribution) non couvertes par la portée 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc. ». Les fluctuations des émissions des champs d'application 1 et 3 d'une année à l'autre sont principalement liées à l'augmentation ou à la diminution des opérations de récolte et de sylviculture, qui sont elles-mêmes liées à la dynamique des marchés du bois. Tous les résultats sont présentés en utilisant les valeurs du potentiel de réchauffement global du 5<sup>e</sup> Rapport d'évaluation. **4** Ces émissions correspondent au CH<sub>4</sub> et au N<sub>2</sub>O émis par les brûlages dirigés dans les terrains forestiers de Gestion de placements Manuvie. Vu que ces émissions font partie de la portée 1, mais qu'il s'agit uniquement d'émissions biogéniques anthropiques, elles ont été séparées des émissions non biogéniques de la portée 1 et font l'objet d'un poste distinct. **5** Variation nette des stocks totaux de carbone forestier au cours de l'année civile 2025. Des valeurs positives indiquent que la forêt a poussé plus qu'elle n'a été récoltée (séquestration nette); des valeurs négatives indiquent que la forêt a été récoltée plus qu'elle n'a poussé (émission nette). **6** Quantité de carbone supposément stockée dans les produits du bois récoltés (à partir d'arbres récoltés au cours de l'année civile 2025) après 100 ans. Représente le stockage à long terme et est calculé à l'aide de facteurs de conversion particuliers au marché (géographie et espèces). Il s'agit d'une fraction de la variation des stocks biogéniques, car seule une partie du carbone transféré du réservoir de carbone forestier au réservoir de produits du bois est utilisée pour fabriquer des produits du bois à longue durée de vie. **7** Variation du stock biogénique, plus le carbone stocké dans les produits du bois récoltés, moins les émissions des portées 1, 2 et 3. **8** Absorption annuelle nette moyenne pour les cinq dernières années. **9** Fraction de la surface boisée gérée en vue de la production commerciale de produits du bois. Les zones non gérées pour la production commerciale de produits du bois peuvent inclure des zones à haute valeur de conservation, des forêts anciennes, des zones tampons, des servitudes de conservation, des habitats d'espèces menacées ou en voie de disparition, ou des zones ayant une importance historique ou culturelle. **10** Les fluctuations des émissions de l'agriculture d'une année à l'autre sont liées à plusieurs facteurs, parmi lesquels les prix mondiaux des produits de base, les conditions météorologiques et les besoins d'irrigation. La baisse des émissions de portée 1 et 2 entre 2024 et 2025 s'explique par le fait qu'une partie des propriétés est passée d'une exploitation directe à une gestion par des exploitants locataires. Tous les résultats sont présentés en utilisant les potentiels de réchauffement global du 5<sup>e</sup> Rapport d'évaluation. **11** Ces émissions correspondent au CO<sub>2</sub> séquestré biologiquement et libéré par l'utilisation de diesel renouvelable par Gestion de placements Manuvie. Conformément aux directives du Protocole des GES, nous déclarons ces émissions hors de la portée. **12** Estimation de la séquestration du carbone dans le sol au cours de la période couverte par le rapport (année civile 2025), en utilisant les taux de séquestration du carbone dans le sol particuliers aux cultures et disponibles publiquement. Ce chiffre n'inclut pas les données de Downforce Technologies, car cet ensemble de données ne couvre qu'une partie du portefeuille total. **13** Fraction des terres agricoles gérées pour la production de cultures. Les zones non gérées pour la production commerciale de cultures peuvent comprendre des infrastructures essentielles, des servitudes de conservation, des zones tampons ou des habitats d'espèces menacées ou en voie de disparition.

## Mesures relatives à la nature

Terrains forestiers	2025	2024	2023
Nombre d'espèces d'arbres cultivées (plantation   total) <sup>1</sup>	15   63	15   63	15   63
Forêts dont la gestion durable a été certifiée par un tiers <sup>2</sup>	100 %	100 %	100 %
Forêts dotées d'un plan de gestion forestière	100 %	100 %	100 %
Forêts dont la biodiversité a été évaluée	100 %	100 %	100 %
Forêts désignées pour la conservation <sup>3</sup>	22 %	23 %	23 %
Acres conservés en 40 ans dans le cadre du programme des terres écosensibles <sup>4</sup>	508 000	500 K	492 K
Nombre de milles de cours d'eau protégés par des pratiques de gestion optimale	17,0 K	17,0 K	17,0 K

**1** Le total comprend 48 espèces à régénération naturelle. **2** Au 31 décembre 2025, la totalité de nos forêts gérées étaient certifiées selon par la Sustainable Forestry Initiative (SFI) (environ 3,49 millions d'acres aux États-Unis et au Canada), par le Forest Stewardship Council (FSC) (environ 2,14 millions d'acres en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Brésil et au Chili), ou par le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). La plupart de nos forêts en Australie et en Nouvelle-Zélande portent la double certification FSC et PEFC tandis qu'une petite partie est certifiée uniquement PEFC (bois responsable). Pour obtenir la certification, les forêts doivent être dotées de plans de gestion qui tiennent compte de la biodiversité. **3** Les forêts désignées comme « forêts de conservation » comprennent des terres portant l'une ou plusieurs des désignations suivantes : forêt ancienne, écosystème forestier de valeur exceptionnelle pour la conservation, forêt à haute valeur pour la conservation, servitudes de conservation, zones dont la gestion est restreinte en raison de la présence d'espèces menacées et en voie de disparition, zones de culture ou d'importance historique, et zones tampons, telles que les zones de gestion des cours d'eau et les zones de gestion riveraine. Tout changement d'une année à l'autre peut être influencé par l'acquisition ou la disposition d'actifs en plus des nouvelles désignations de conservation sur l'assise territoriale existante. **4** Les terres sensibles ont des attributs qui font en sorte qu'elles peuvent être exploitées pour des fins autres que la production de bois. Les terres écosensibles sont définies comme des terres offrant un habitat essentiel aux espèces fragiles ou en voie de disparition ou comme des terres très pittoresques, hautement historiques, ou à valeur culturelle ou récréative élevée. Nous nous efforçons de travailler en étroite collaboration avec les organismes publics et les groupes environnementaux afin de conclure des transactions et des initiatives de conservation qui protégeront ces terres. Les activités de préservation des terres sont menées pour le compte des clients conformément aux termes du mandat de placement et dans le but de générer un rendement global ajusté au risque sur leurs actifs. La protection peut comprendre le transfert des terres en propriété publique ou en propriété collective ou l'imposition de restrictions permanentes sur la façon de les gérer, par exemple au moyen d'une entente de conservation.

Agriculture	2025	2024	2023
Nombre de types de cultures pratiquées	28	28	26
Exploitations agricoles dont la gestion durable a été certifiée par un tiers <sup>5</sup>	96 %	93 %	94 %
Exploitations agricoles ayant un plan de gestion agricole	100 %	100 %	100 %
Exploitations agricoles pratiquant l'agriculture régénérative <sup>6</sup>	100 %	100 %	100 %
Exploitations agricoles dont la biodiversité a été évaluée	100 %	100 %	100 %
Nombre d'acres d'habitat de pollinisateurs	100	295	295
Nombre de milles de cours d'eau protégés par des pratiques de gestion optimale <sup>7</sup>	800	800	0,9 k
Superficie utilisant la gestion intégrée des parasites	100 %	100 %	100 %
Placements tenant compte des risques et des occasions liés à l'eau	100 %	100 %	100 %

**5** 100 % des exploitations agricoles aux États-Unis, au Canada et en Australie sont certifiées durables par un tiers. Certification aux États-Unis et en Australie de 2023 et au Canada de 2025, établie par Leading Harvest selon une évaluation annuelle de la conformité à la norme de gestion des terres agricoles. Données les plus récentes – la légère diminution par rapport à 2024 est due à des cessions aux États-Unis. Voir [leadingharvest.org](https://leadingharvest.org). Il convient de noter que les 4 % restants d'actifs non certifiés correspondent à des actifs Farmland Plus (infrastructures agricoles) ou à des actifs non agricoles (par exemple, l'énergie solaire). **6** Comprend les exploitations agricoles qui utilisent une ou plusieurs des pratiques suivantes : travail de conservation du sol ou culture sans labour, couvert végétal/culture de couverture, résidus de cultures, rotation des cultures, cultures intercalaires, végétation improductive, pâturage tournant, enrichissement du sol. **7** Comprend uniquement l'Amérique du Nord et l'Australie.

## Indicateurs relatifs au personnel

Terrains forestiers	2025	2024	2023
Nombre d'employés (forêts) <sup>1</sup>	665	675	706
Nombre d'employés (total) <sup>2</sup>	899	924	956
Nombre d'employés contractuels (estimé) <sup>3</sup>	3 924	3 920	4 123
Pourcentage de femmes <sup>4</sup>	31 %	30 %	30 %
Pourcentage de personnes diversifiées sur le plan ethnique et racial	5 %	17 %	19 %
Pourcentage de femmes à des postes de direction <sup>5</sup>	19 %	22 %	15 %
Pourcentage de personnes diversifiées sur le plan ethnique et racial à des postes de direction	6 %	9 %	8 %
Nombre de nouveaux employés	31	37	64
Taux d'attrition <sup>6</sup>	11 %	13 %	14 %
Taux de fréquence des blessures entraînant une perte de temps <sup>7</sup>	5,3	5,9	5,2
Pourcentage d'employés ayant répondu au sondage sur la mobilisation <sup>8</sup>	92 %	90 %	87 %
Centile des résultats du sondage sur la mobilisation des employés	73 <sup>e</sup>	71 <sup>e</sup>	70 <sup>e</sup>
Terres avec accès public (en acres) <sup>9</sup>	5 241 754	5 103 538	5 034 160

**1** Comprend 5 (2025), 11 (2024), 91 (2023) et 119 (2022) employés ayant des responsabilités dans les domaines du bois et de l'agriculture. Les employés de HVP et HQP sont inclus. **2** Comprend 234 (2025), 249 (2024) et 250 (2023) employés travaillant exclusivement dans le secteur agricole. Les employés de HVP et HQP sont inclus. **3** Entrepreneurs en exploitation de terrains forestiers uniquement; en équivalent temps plein, pas par personne. **4** Comprend le personnel d'Amérique du Nord tel qu'il a été volontairement déclaré dans Workday uniquement. **5** La direction comprend l'ensemble du personnel chargé des forêts et de l'agriculture au niveau du directeur ou à un niveau supérieur (y compris vice-président adjoint, vice-président). **6** Résultat combiné pour les forêts et l'agriculture. **7** Incidents par million d'heures; terrains forestiers uniquement. **8** Résultat combiné pour le bois et l'agriculture dans le sondage sur la mobilisation des employés 2025. **9** L'accès est un accès récréatif de tout type, y compris par permis, bail récréatif exclusif ou accès public ouvert sans restriction.

Agriculture	2025	2024	2023
Nombre d'employés (agricoles) <sup>11</sup>	243	267	341
Nombre d'employés (total) <sup>12</sup>	899	924	956
Nombre d'employés contractuels (estimé) <sup>13</sup>	365	1 653	1 666
Pourcentage de femmes <sup>14</sup>	31 %	30 %	30 %
Pourcentage de personnes diversifiées sur le plan ethnique et racial	6 %	17 %	19 %
Pourcentage de femmes à des postes de direction <sup>15</sup>	19 %	22 %	15 %
Pourcentage de personnes diversifiées sur le plan ethnique et racial à des postes de direction	6 %	9 %	8 %
Nombre de nouveaux employés	30	36	58
Taux d'attrition <sup>16</sup>	11 %	13 %	14 %
Taux de fréquence des blessures entraînant une perte de temps <sup>17</sup>	5,6	6,3	7,3
Pourcentage d'employés ayant répondu au sondage sur la mobilisation <sup>18</sup>	92 %	90 %	87 %
Centile des résultats du sondage sur la mobilisation des employés	73 <sup>e</sup>	71 <sup>e</sup>	70 <sup>e</sup>
Terres avec accès public (en acres) <sup>19</sup>	53 892	85 988	90 441

**11** Comprend 5 (2025), 11 (2024), 91 (2023) et 119 (2022) employés ayant des responsabilités dans les domaines du bois et de l'agriculture. Le changement significatif en 2024 est dû à un déplacement des limites des centres de coûts. **12** Comprend 656 (2025), 657 (2024) et 615 (2023) employés uniquement dans le secteur du bois. **13** Entrepreneurs en agriculture uniquement; en équivalent temps plein, pas par personne. **14** Comprend le personnel d'Amérique du Nord tel qu'il a été volontairement déclaré dans Workday uniquement. **15** La direction comprend l'ensemble du personnel chargé des forêts et de l'agriculture au niveau du directeur ou à un niveau supérieur (y compris vice-président adjoint, vice-président). **16** Résultat combiné pour les forêts et l'agriculture. **17** Incidents par million d'heures; agriculture uniquement. **18** Résultat combiné pour le bois et l'agriculture dans le sondage sur la mobilisation des employés 2025. **19** Se réfère à l'accès public disponible pour les loisirs avec un permis ou un bail.



## Déclarations, informations et certifications

Pour plus d'informations sur nos déclarations, informations et certifications, [veuillez consulter notre site Web](#).

Il ne faut pas présumer que les initiatives, normes ou paramètres environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou de développement durable décrits aux présentes s'appliqueront à chaque nouveau placement de Gestion de placements Manuvie ou à tout placement antérieur. Rien ne garantit que les initiatives ou les mesures décrites seront fructueuses ou produiront les résultats escomptés. Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ne sont qu'une des nombreuses considérations dont Gestion de placements Manuvie tient compte dans ses décisions de placement, et d'autres considérations peuvent, dans certaines circonstances, avoir préséance sur les facteurs ESG. Toute initiative ESG ou de développement durable mentionnée ne sera mise en œuvre dans le cadre d'un placement du portefeuille que si Gestion de placements Manuvie détermine qu'elle est conforme à ses objectifs de placement généraux. Les équipes de gestion de portefeuille peuvent avoir des points de vue variés et prendre des décisions de placement différentes en fonction de la clientèle, et les points de vue peuvent changer au fil du temps. Les épargnants doivent toujours lire les renseignements actuels sur les services de placement ou les documents d'offre de fonds avant de décider de sélectionner un gestionnaire de placements ou d'investir dans un fonds.

Les études de cas sont données à titre indicatif seulement, ne sont pas représentatives de l'ensemble des placements effectués, vendus ou recommandés pour les comptes clients et ne doivent pas être utilisées comme preuve de l'intégration des facteurs ESG, du rendement ou des caractéristiques des produits et stratégies de placement actuels ou futurs de Gestion de placements Manuvie.

Les études de cas présentées ne sont qu'un échantillon des questions et des régions géographiques touchées. Notre approche des placements axés sur les facteurs ESG et d'intégration des principes ESG aux processus d'investissement diffère en fonction de la stratégie de placement et de l'équipe de placement. Personne ne peut présumer qu'un placement dans les titres mentionnés a été rentable ou le sera nécessairement. Les placements varient en réalité d'un client à l'autre. Rien ne garantit que le compte ou le fonds d'un client donné tient compte des caractéristiques ou comprend l'un des placements mentionnés. Pour obtenir des précisions, veuillez consulter nos politiques ESG.

Nous considérons que l'intégration des risques liés au développement durable au processus de prise de décisions joue un rôle important dans l'évaluation du potentiel de rendement à long terme et qu'elle constitue une technique efficace d'atténuation des risques. Notre approche en matière de développement durable offre un cadre souple qui en facilite la mise en œuvre dans les différentes catégories d'actif et équipes de placement. Bien que nous soyons d'avis que les placements durables mèneront à de meilleurs résultats au fil du temps, rien ne garantit qu'ils procureront de meilleurs rendements à long terme. Restreindre la gamme des placements potentiels à l'aide de nos critères d'exclusion et d'inclusion et de notre approche thématique peut notamment nous amener à renoncer à certains placements qui peuvent par ailleurs nous sembler prometteurs.

Les placements comportent des risques, y compris le risque de perte du capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'influence d'événements liés aux sociétés, aux secteurs, à l'économie, à la politique, à la réglementation et aux marchés. Ces risques sont amplifiés dans le cas des placements effectués sur les marchés émergents. Le risque de change est le risque que la fluctuation des taux de change ait un effet négatif sur la valeur des placements détenus dans un portefeuille.

Les renseignements fournis ne tiennent pas compte de la convenance des placements, des objectifs de placement, de la situation financière, ni des besoins particuliers d'une personne donnée. Nous vous invitons à évaluer la convenance de tout type de placement à la lumière de votre situation personnelle et à consulter, au besoin, un spécialiste.

Ce document est réservé à l'usage exclusif des personnes ayant le droit de le recevoir en vertu des lois et des règlements applicables des territoires de compétence. Les vues exprimées sont celles de l'auteur ou des auteurs et celles-ci peuvent changer sans préavis. Nos équipes de placement peuvent avoir des opinions différentes et, par conséquent, prendre des décisions de placement différentes. Ces opinions ne reflètent pas forcément celles de Gestion de placements Manuvie ni de ses sociétés affiliées. Bien que les renseignements et analyses figurant dans ce document aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité et se dégage de toute responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation de ces renseignements ou analyses. Ce document peut comprendre des prévisions ou d'autres énoncés de nature prospective portant sur des événements futurs, des objectifs, des stratégies de gestion ou d'autres prévisions et n'est à jour qu'à la date indiquée. Les renseignements fournis dans ce document, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, sont fondés sur la conjoncture, laquelle évolue au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Gestion de placements Manuvie n'est nullement tenue de mettre à jour ces renseignements.

Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni ses administrateurs, dirigeants et salariés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document. Tous les aperçus et commentaires sont de nature générale et ponctuelle. Quoiqu'utiles, ils ne remplacent pas les conseils d'un spécialiste en fiscalité, en placement ou en droit. Il est recommandé aux clients de consulter un spécialiste qui évaluera leur situation personnelle. Ni Manuvie, ni Gestion de placements Manuvie, leurs sociétés affiliées et leurs représentants ne fournissent de conseils dans le domaine de la fiscalité, des placements ou du droit. Le présent document a été produit à titre indicatif seulement et ne constitue ni une recommandation, ni un conseil professionnel, ni une offre, ni une invitation à quiconque, par Gestion de placements Manuvie et en son nom, relativement à l'achat ou à la vente d'un titre ou à l'adoption d'une stratégie de placement, non plus qu'il indique une intention d'effectuer une opération dans un fonds ou un compte géré par Gestion de placements Manuvie. Aucune stratégie de placement et aucune technique de gestion des risques ne peut garantir le rendement ni éliminer les risques, peu importe la conjoncture du marché. La diversification et la répartition de l'actif ne sont pas garantes de profits et n'éliminent pas le risque de perte dans quelque marché que ce soit. À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent de Gestion de placements Manuvie. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs.

## À propos de Gestion de placements Manuvie

Division de la Société Financière Manuvie, Gestion de patrimoine et d'actifs Manuvie offre des services de placement et de planification de la retraite ainsi que des conseils financiers à 19 millions de particuliers, d'institutions et de participants à des régimes de retraite dans le monde entier. Notre mission est de rendre les décisions plus simples et d'aider les gens à vivre mieux en leur donnant les moyens de bâtir un avenir meilleur. À titre de partenaire à l'écoute de nos clients et de gestionnaire responsable du capital des investisseurs, nous mettons à leur disposition notre savoir-faire en matière de gestion des risques et notre expertise approfondie des marchés publics et privés, en plus d'offrir des services complets au chapitre des régimes de retraite. Nous aspirons à ce que nos placements génèrent des retombées et des résultats optimaux tout en aidant les gens à épargner et à investir en toute confiance pour sécuriser leur avenir financier. Les produits ne sont pas tous offerts dans tous les pays. Pour de plus amples renseignements, consultez le site [manulifeim.com/us/fr](https://www.manulifeim.com/us/fr).

Ce document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation en matière de valeurs mobilières ou autre et n'a été déposé auprès d'aucun organisme de tel type. Il peut être distribué, s'il y a lieu, par les entités de Manuvie énumérées ci-après dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires sur Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site [manulifeim.com/institutional/ca/fr](https://www.manulifeim.com/institutional/ca/fr).

**Australie :** Manulife Investment Management Timberland and Agriculture (Australasia) Pty Ltd., Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Canada :** Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp.

**Chine continentale :** Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Espace économique européen :** Manulife Investment Management (Ireland) Ltd., qui est habilitée et régie par la banque centrale d'Irlande. **Hong Kong :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie :** PT Manulife Aset Manajemen Indonesia. **Japon :** Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie :** Manulife Investment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U). **Philippines :** Manulife Investment Management and Trust Corporation. **Singapour :** Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd (société inscrite sous le numéro 200709952G). **Corée du Sud :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse :** Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan :** Manulife Investment Management (Taiwan) Co. Ltd.

**Royaume-Uni :** Manulife Investment Management (Europe) Ltd, qui est habilitée et régie par la Financial Conduct Authority. **États-Unis :** John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC et Manulife Investment Management Timberland and Agriculture Inc. **Vietnam :** Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

IINV-926150 FR 04/26